



Julien Libert

# PLAN D'ACTION 2026

---



# Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>4</b>
1.1 Mot du directeur	4
1.2 Orientations stratégiques	6
<b>2. Expérimentation, innovation et coopération</b>	<b>11</b>
2.1 Renouvellement du Plan de gestion 2027-2036	12
2.2 Projets déposés et validés pour 2026	17
2.3 Projets déposés et en cours de validation pour 2026	20
<b>3. Territoire du Parc Naturel de Gaume</b>	<b>25</b>
<b>4. Organisation générale</b>	<b>27</b>
<b>5. Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel</b>	<b>29</b>
5.1 Accueillir et restaurer la biodiversité	29
5.2 Sensibiliser la population à la biodiversité	30
5.3 Actions menées par le Parc National de la Vallée de la Semois	31
<b>6. Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire</b>	<b>42</b>
6.1 Faire connaître, protéger, mettre en valeur les patrimoines spécifiques et la physionomie typique des villages gaumais	42 42
6.2 Recomposer l'homogénéité de l'habitat gaumais	44
en intégrant le nouveau dans l'ancien	44
6.3 Favoriser un aménagement et un urbanisme durables	44
6.4 Promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité	45
6.5 Promouvoir des initiatives nouvelles d'énergie	47
6.6 Actions menées par le Parc National de la Vallée de la Semois	49



<b>7. Développement rural et socio-économique</b>	<b>55</b>
7.1 Promouvoir l'économie locale en lien avec les organismes spécialisés	55
7.2 Exploiter dans une vision durable les ressources locales (bois, pierre, eaux, etc)	56
7.3 Développer les filières agricoles locales et les circuits courts	56
7.4 Développer le tourisme nature et culture	58
7.5 Actions menées par le Parc National de la Vallée de la Semois	60
<b>8. Accueil, éducation &amp; information du public</b>	<b>65</b>
8.1 Communication générale	65
8.2 Actions menées par le Parc National de la Vallée de la Semois	66
<b>9. Ressources humaines</b>	<b>70</b>
<b>10. Budget prévisionnel</b>	<b>73</b>
<b>Annexes</b>	<b>76</b>



# 1. Introduction

## 1.1 Mot du directeur

Le programme d'actions ci-après est comme à l'accoutumée présenté selon la trame du Plan de gestion 2015-2025 et est complété par son budget prévisionnel. Il traduit la mise en œuvre du Plan de gestion en fonction des moyens financiers que l'asbl va chercher et des ressources humaines engagées. Les projets et actions décrites visent à rencontrer ses objectifs stratégiques et opérationnels.

Comme chaque année, le programme d'actions est susceptible d'évoluer en fonction des opportunités qui se présenteraient en lien avec notre Plan de gestion.

Pour information, le budget prévisionnel repris dans ce support n'est pas basé sur l'actuel AGW. En effet, des « bruits de couloir » rapportent d'une diminution de 20% de la dotation annuelle prévue à l'Arrêté du Gouvernement Wallon (AGW) pour les Parcs naturels. Pour le Parc naturel de Gaume, cela signifierait une réduction de 90.000€. Cette réduction sera en partie compensée par la revalorisation de notre subvention suite à l'extension du Parc naturel sur la commune de Chiny et le départ à la retraite d'Anne Léger.

**Outre les actions récurrentes et spécifiques à nos projets, un grand chantier sera finalisé en 2026 :**

Le renouvellement de notre Plan de gestion décennal, aujourd'hui appelé "Projet de territoire". Issu d'une démarche participative initiée fin 2024, ce document stratégique à l'horizon de dix ans est le fruit d'un travail de réflexion et d'analyse mené avec plus de 120 citoyens et acteurs du territoire. Il sera soumis aux autorités de tutelle courant le premier semestre 2026.



**Parallèlement, trois nouveaux projets ont été validés en 2025 et vont être opérationnalisés à partir de 2026. Il s'agit des projets :**

- TAMISE (Interreg France Wallonie Flandre) qui vise à réduire toutes les formes de pollution lumineuse sur la surface des 2 Parc Nationaux Wallons, du PNAM, PNdG et du Parc Naturel Régionale des Ardennes (F)
- TRESOR (Interreg VI A Grade Région) qui a pour objectif de développer une stratégie de coopération transfrontalière opérationnelle durable pour répondre aux fragilités rurales du bassin de vie franco-belge isolé des dynamiques luxembourgeoises mais affecté par leur influence. Celui-ci permettra aux élus de définir un plan d'actions opérationnelles et de pérenniser une gouvernance adaptée pour soutenir durablement le développement de ce territoire rural affaibli.
- SOS Faune Sauvage (Interreg ZFT Sud) pour le développement d'un centre de soins pour la faune sauvage à Fratin (Etalle).

Malgré nos nombreux projets, soyez assurés que nous restons toujours à l'écoute de nouvelles initiatives de développement rural dont pourrait bénéficier notre territoire, la Gaume.

Pour rappel, le Parc naturel étant un important opérateur de la mise en œuvre du Parc national de la Vallée de la Semois, vous trouverez également, pour chacun de nos axes stratégiques, la description des actions 2026 que nous développerons pour son compte. Un plan opérationnel 2026-2031 est actuellement en construction.

**Nicolas Ancion**

Directeur du Parc Naturel de Gaume



## 1.2 Orientations stratégiques

Les grandes **orientations stratégiques** définies dans le **Plan de gestion** peuvent être résumées autour de **4 grands axes de travail et d'objectifs opérationnels** comme repris sur le tableau synthétique ci-dessous.

Objectifs stratégiques | Objectifs opérationnels

### Axe 1 : protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

#### 1. Accueillir et restaurer la biodiversité

- Maintenir des usages socio-économiques avec des débouchés viables
- Restaurer et gérer les biotopes en y ajoutant les aspects éducation et sensibilisation
- Observer et gérer un suivi du milieu naturel

#### 2. Sensibiliser la population à la biodiversité

- Sensibiliser le citoyen à la nature ordinaire
- Promouvoir et coordonner les outils de gestion communaux favorables à la biodiversité
- Renforcer le rôle des écoles dans la sensibilisation
- Faire (re)découvrir les balades natures

## Axe 2 : patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

### 1. Faire connaître, protéger, mettre en valeur les patrimoines spécifiques et la physionomie typique des villages gaumais

- Sauvegarder l'habitat traditionnel
- Inventorier et réhabiliter le petit patrimoine
- Réaliser des outils de connaissance et de gestion des paysages
- Sensibiliser la population à la richesse de son environnement immédiat

### 2. Recomposer l'homogénéité de l'habitat gaumais en intégrant le nouveau dans l'ancien

- Analyser l'évolution passée, actuelle et à venir de l'urbanisme en Gaume
- Rédiger des outils d'urbanisme et d'architecture spécifique au territoire
- Diffuser des conseils pour une bonne intégration du nouveau dans l'ancien

### 3. Favoriser un aménagement et un urbanisme durables

- Promouvoir une réflexion et une coordination supra-communale en aménagement du territoire et politique du logement
- Intégrer le secteur privé dans la valorisation du territoire
- Réfléchir à la mise en place d'un urbanisme durable

### 4. Promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité

- Développer les parcours de mobilité douce
- Valoriser la ligne ferroviaire Florenville-Virton-Luxembourg
- Promouvoir le covoiturage sur le territoire
- Inventer encore des initiatives en matière de services publics et de proximité

### 5. Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie

- Inciter au développement des énergies renouvelables
- Approfondir le cadastre sur la consommation et la production d'énergie renouvelable
- Organiser des formations à l'utilisation rationnelle de l'énergie
- Intégrer dans les nouvelles constructions la composante énergétique
- Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement

## Axe 3 : développement rural et socio-économique

### 1. Activités économiques locales

#### 1.1 Promouvoir l'économie locale en lien avec les organismes spécialisés

- Inciter au développement des énergies renouvelables
- Approfondir le cadastre sur la consommation et la production d'énergie renouvelable
- Organiser des formations à l'utilisation rationnelle de l'énergie
- Intégrer dans les nouvelles constructions la composante énergétique
- Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement

#### 1.2. Exploiter dans une vision durable les ressources locales (bois, pierre, eaux, etc)

- Promouvoir l'écoconstruction et les matériaux locaux dans les équipements
- Promouvoir les produits de nos forêts et aider la filière bois
- Développer des synergies entre les communes par rapport aux eaux gaumaises
- Actions menées par le Parc national de la Vallée de la Semois

### 2. Agriculture

#### 2.1. Développer les filières locales et les circuits courts

- Valoriser les productions agricoles, créer des filières complètes de l'amont à l'aval
- Diversifier les productions agricoles, rechercher de nouvelles filières agricoles et maraichères
- Créer et promouvoir un label « Origine Gaume »

#### 2.2. Éduquer les citoyens au monde agricole gaumais, améliorer les liens entre les agriculteurs et les citoyens

- Sensibiliser les habitants des villages aux réalités de vie des agriculteurs
- Améliorer les possibilités d'aide bénévole aux fermiers
- Améliorer l'image de l'agriculture
- Faire du Parc Naturel un porteur de parole des agriculteurs

#### 2.3. Faciliter l'installation des jeunes et la reprise des exploitations

- Valoriser le travail des femmes dans les fermes gaumaises
- Mutualiser les moyens de production et d'organisation du travail en agriculture
- Faciliter l'accès des jeunes agriculteurs à la terre

### 3. Tourisme

#### 3.1. Utiliser la gastronomie locale comme vecteur de développement économique

- Accentuer la promotion de nos produits phares
- Rassembler un maximum de produits de terroir
- Promouvoir les produits du Parc Naturel à Bruxelles
- Organiser des manifestations

#### 3.2. Développer le tourisme nature et culture

- Coordonner, développer et promouvoir les itinéraires de randonnée
- Favoriser la coordination des guides de terroir et améliorer les compétences linguistiques et historiques
- Promouvoir la découverte de la nature, des paysages et des jardins
- Valoriser le patrimoine matériel et immatériel
- Développer et promouvoir l'offre d'hébergement touristique

### 4. Vie associative et culturelle

#### 4.1. Faire connaître et coordonner l'offre culturelle gaumaise

- Faire connaître la large offre culturelle gaumaise par le biais de divers canaux internes et externes
- Mieux connaître le patrimoine immatériel de la Gaume (coutume, folklore) pour le transmettre aux jeunes
- Coordonner et développer le réseau des activités culturelles du territoire

## Axe 4 : partenariats et coopération

1. **Coordonner les actions, échanger les informations**
2. **Mettre en réseau, collaborer avec les autres parcs naturels**
3. **Collaborer en transfrontalier avec les zones limitrophes ou similaires**

Malgré la définition dans le Plan de gestion d'actions phares (actions visibles à mettre en place rapidement), chaque axe a son groupe de travail qui priorise les actions à développer à court, moyen et long terme.



## 2. Expérimentation, innovation et coopération

Le Parc naturel est un outil de développement territorial qui permet de mettre en œuvre des projets supra-communaux répondant aux enjeux locaux grâce à un fort ancrage partenarial et des moyens financiers extérieurs. L'équipe du Parc est constamment attentive aux nouvelles dynamiques qu'il est possible de créer et aux opportunités qui permettent de mettre en œuvre le Plan de gestion dont s'est doté le territoire.

Il doit également être considéré comme un laboratoire à ciel ouvert et à grande échelle où sont testées et mises en œuvre des méthodes de gestion d'un territoire rural dans ses multiples composantes et dans une approche transversale.

Cette recherche permanente d'expérimentation et d'innovation soutient les différents projets et actions développés.

Dans cette optique, le PNdG s'est inscrit en 2025 dans de nouveaux projets régionaux ou européens qui concourent à la réalisation des ambitions du territoire et permettent de soutenir de nombreuses initiatives.

### 2.1 Renouveau du Plan de gestion

### 2.2 Projets déposés et validés pour 2026

- a) Trésor
- b) SOS Faune Sauvage
- c) TAMISEE

### 2.3 Projets déposés en attente de validation pour 2026

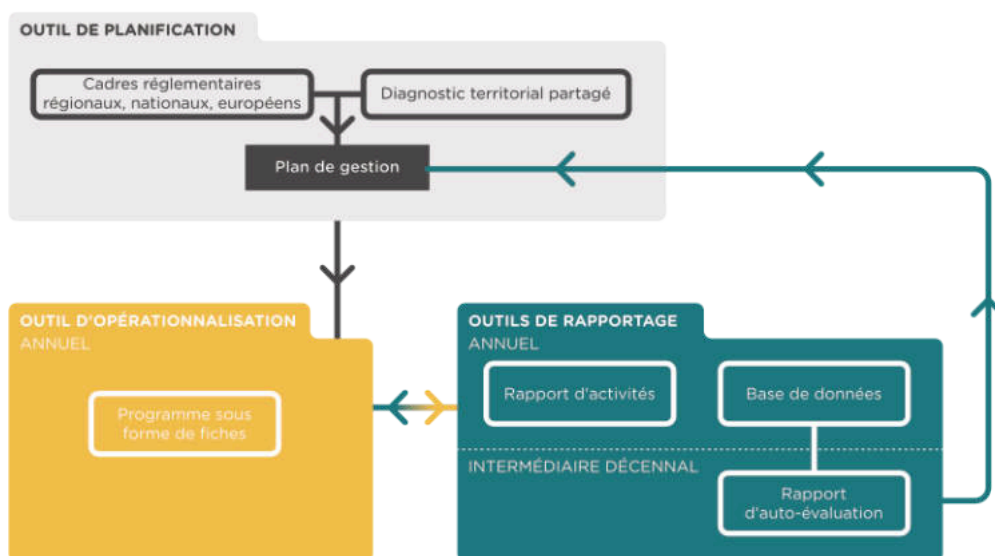
- a) Soutien technique aux politiques de développement territorial des communes du Parc naturel
- b) Chiroptères : amélioration des connaissances et mise en œuvre de mesures favorables
- c) Revalorisation de l'arbre paysan sous toutes ses formes : vergers haies, arbres isolés, etc.
- d) Carrières: inventaires biologiques et restauration des habitats

## 2.1 Renouvellement du Plan de gestion 2027-2036

### Un vade-mecum officiel nécessaire

Nous pouvons désormais nous appuyer sur un cadre clair pour la procédure de renouvellement du Plan de gestion (PdG) 2027-2035 : le vade-mecum « **Procédure de renouvellement, structure et articulation du plan avec les programmes annuels et outils de rapportage. Vadémécum 2025** » a été rédigé par l'administration en concertation avec les 13 Parcs naturels et leur Fédération.

L'articulation entre les outils de **planification**, **d'opérationnalisation** et de **rapportage** est détaillée dans ce document de référence (voir schéma ci-dessous).



Si le PdG doit permettre de mettre en œuvre des projets concrets tenant compte des **besoins et aspirations du territoire** et qui sont conçus dans une démarche participative, il doit également être élaboré en cohérence avec les cadres stratégiques identifiés et **répondre aux enjeux régionaux et européens** pour lesquels la contribution des Parcs est requise.

Les rôles des PN, tels qu'énoncés par le Décret article 7, nous renvoient tantôt à des objectifs auxquels contribuent les Parcs (**préserver la nature, préserver les paysages, améliorer la qualité de vie, encourager le développement local**) ; tantôt à des **modes d'action** (orienter les projets d'aménagement du territoire ; éduquer, accueillir et informer le public ; expérimenter, collaborer ou encore veiller à la cohérence entre outils).

Le PdG est un outil directeur du PN établi pour une durée déterminée, dans l'optique de répondre aux enjeux globaux suivants : viser un progrès économique et social équilibré, préserver, valoriser et développer les patrimoines naturel, géographique, paysager, bâti et culturel.

### Un processus participatif intense en 2025

Le PdG est le fruit d'un travail alimenté par un processus participatif incluant tant les **habitants que les élus, les partenaires et forces vives locales**. Chacun de ces acteurs a eu la possibilité de nourrir le PdG.

Ce processus participatif a été largement alimenté durant l'année 2025 puisqu'elle a vu la tenue des 2 **Assises de la Gaume**, avec près de 80 participants de tous horizons et ensuite des 2 étapes de **GT Experts par thématiques**, soit près de 10 à 15 experts fois 5 thématiques en 2 tours. Toute cette intense phase participative se termine fin 2025. Y ont été invités : les habitants, les élus, les partenaires et les associations de la vie locale, les forces vives de la Gaume, ainsi que les administrations locales et régionales.

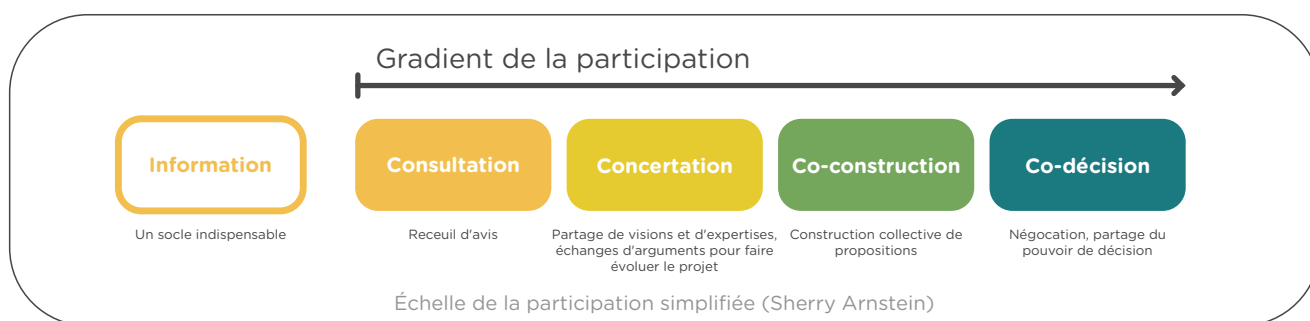
L'année 2026 sera quant à elle consacrée à la rédaction des 2 documents fondamentaux : le PdG 2027-2036 et le Programme opérationnel 2027-2028.

## Quels niveaux et modes de participation ?

L'**évaluation** des actions du PNDG correspondait en partie au stade de la consultation, les 2 **Assises de la Gaume** ont fourni de l'information concernant l'état du territoire via des AFOM's thématiques et ont donné la parole à plus de 80 participants, débouchant sur la concertation et la co-construction de la structure principale du PdG : Objectifs Stratégiques (OS) et Objectifs Opérationnels (OO).

Le rôle des **GT Experts** par thématique est de trier et prioriser les propositions issues des 2 Assises de Gaume, tous intéressants mais trop nombreux.

Le résultat final de cette phase est une structure claire du PdG, des Objectifs Stratégiques (OS) et des Objectifs Opérationnels (OO) clairs et validés par les participants.



## Stratégie : déclinaison des objectifs globaux en objectifs spécifiques

Antérieurement la structure du PdG était construite selon 4 axes :

- Nature
- Paysage
- Développement économique/rural
- Education, sensibilisation, écocitoyenneté

La stratégie du PdG est désormais construite selon 9 objectifs globaux (OG), communs aux PN.

Ces objectifs constituent l'ossature de base qui est utilisée pour définir les objectifs spécifiques de chaque Parc, objectifs qui émanent de leur territoire.

Ces objectifs **globaux** s'inscrivent dans une vision d'ensemble visant à faire évoluer les territoires vers des modèles plus agiles (capables de s'adapter aux changements), **attractifs** (qui offrent un cadre de vie valorisant et dynamique) et **résilients** (capables de faire face aux crises et de se régénérer durablement).

Les **objectifs spécifiques** constituent une traduction concrète des **objectifs globaux**. Ils indiquent et précisent le but recherché pour répondre aux objectifs globaux, en s'intéressant aux spécificités locales.

L'**analyse territoriale** et le **processus participatif** permettent de préciser les objectifs globaux en objectifs spécifiques.

## Structure du Plan de gestion

### 1. Une introduction commune à tous les Parcs

#### Les ambitions des Parcs naturels :

- Un territoire qui protège, restaure et valorise ses patrimoines naturels et paysagers.
- Un territoire qui déploie et valorise ses potentiels économiques, agricoles, forestiers et touristiques de manière durable.
- Un territoire qui aménage et gère son espace et son bâti de façon équilibrée.
- Un territoire identitaire et innovant qui construit son avenir collectivement.

#### Les objectifs globaux :

- Préserver, restaurer et valoriser les milieux naturels et la biodiversité
- Contribuer à la transition énergétique
- Soutenir une agriculture robuste, familiale et respectueuse de l'environnement
- Soutenir une gestion durable des ressources sylvicoles et naturelles
- Soutenir le développement et la diversification de l'économie locale
- Soutenir le développement d'un tourisme durable
- Rassembler et mobiliser les forces vives et les habitants autour d'une identité et d'un projet de territoire partagés
- Préserver et valoriser la qualité et la diversité des paysages
- Orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable

Les **spécificités opérationnelles** se distinguent des **objectifs globaux** dès lors qu'elles ne correspondent pas à des buts à atteindre mais bien à des **modalités concrètes de mise en œuvre**. Ces spécificités sont :

- L'innovation et l'expérimentation ;
- Les partenariats et la coopération ;
- L'accueil, la sensibilisation et l'éducation du public ;
- Les synergies avec les opérations de développement rural.

### 2. La carte d'identité du Parc

En cas de projet de modification du périmètre du Parc, jumelé au projet de PdG, celui-ci est clairement annoncé dans cette section.

### 3. Le bilan du Plan de gestion précédent

### 4. Le processus participatif mené

### 5. L'analyse territoriale partagée

### 6. La stratégie sous forme d'objectifs spécifiques

### 7. L'opérationnalisation du Plan de gestion à court terme

### 8. Les acronymes et définitions

## Validation du Plan de gestion

Le PdG d'un Parc est soumis à une **Étude d'Incidences Environnementales** (EIE).

Mais l'auteur du plan, s'il estime que celui-ci est susceptible de ne pas avoir des incidences non négligeables sur l'environnement, peut demander au Gouvernement que ce plan soit **exempté** de l'EIE. En cas d'exemption, une **enquête publique** sur la modification du plan reste néanmoins indispensable.

### Moyennant une exemption du plan à l'EIE, les étapes suivantes sont suivies pour valider le Plan de gestion :

1. L'équipe du Parc **rédige et transmet le projet de PdG** à la Commission de gestion et au Pouvoir organisateur (t1) ;
2. Le projet de PdG est **adopté par l'AG** de la Commission de gestion du Parc naturel endéans les deux mois qui suivent sa réception (t1+2 mois) ;
3. La Commission de gestion **transmet le projet** de PdG dans les dix jours de son adoption, aux communes concernées ainsi qu'aux services de **l'Administration régionale** en charge du suivi des missions des Parcs naturels (t1+2 mois+10 jours) ;
4. Dans les deux mois de la notification du projet de PdG (t1+4 mois+10 jours) :
  - a. Les **conseils communaux** transmettent leur avis à la Commission de gestion du Parc ainsi qu'au Comité de pilotage institué qui les transmettent aux services de l'Administration en charge du suivi des missions des Parcs naturels et à l'Inspecteur général du DNF. L'avis favorable peut être assorti de conditions. L'avis qui n'a pas été exprimé dans le délai est réputé favorable ;
  - b. Les **services de l'Administration**, en charge du suivi des missions des Parcs naturels, transmettent leur avis respectif. L'avis qui n'a pas été exprimé dans le délai est réputé favorable.
5. Un des services de **l'Administration** (SPWARNE) est responsable de compiler les différents avis émis. Ceux-ci, annexés à un projet de note au Gouvernement, sont remis au directeur général du SPWARNE dans les 15 jours (t1+5mois), qu'il soumet ensuite à la **Ministre** ayant la ruralité et la nature dans ses attributions.
6. La **Ministre** soumet le projet à l'examen du **Gouvernement** qui peut arrêter le PdG renouvelé dans les deux mois de la réception du projet. La décision du Gouvernement porte sur les limites et le PdG du Parc naturel **(t1+7 mois)**.

## Cas particulier : Modification du périmètre du Parc

La **synchronisation** des deux procédures est requise de sorte que le nouveau PdG porte sur le territoire modifié. En outre, les projets de renouvellement du PdG et de modification du périmètre géographique du Parc seront **soumis simultanément au Gouvernement wallon** pour analyse.

Le projet de modification des limites du Parc (ou proposition motivée de modification) est à présenter dans un **document distinct** de celui présentant le projet de Plan de gestion.

**En matière de modification du périmètre géographique d'un Parc, le Décret (16.07.1985 - 10 - WALLEX) prévoit notamment ce qui suit :**

« Les limites d'un parc naturel peuvent être **modifiées par le Gouvernement** sur proposition du pouvoir organisateur. Cette modification peut entraîner celle de la dénomination et du Plan de gestion du parc »

« Le pouvoir organisateur ne peut proposer le projet au Gouvernement que **sur avis favorable de l'ensemble des communes concernées** » (art.5).

## Opérationnalisation du Plan de gestion

Le PdG est mis en œuvre à travers un **programme dit « opérationnel »**. Cette terminologie est volontairement préférée à celle de « programme d'actions », car les éléments présentés dans ce programme correspondent davantage à des projets structurés, souvent pluridimensionnels, qu'à des actions.

## Les Fiches Projet

Présentation d'une FP en annexe.



## 2.2 Projets déposés et validés pour 2026

### a) Interreg GR - Trésor Territoires Ruraux Écologiques et Solidaires pour une Organisation Résiliente

<b>Durée du projet</b>	24 mois, début 01/09/25
<b>Budget global du PNdG</b>	638.135.60 € (57% FEDER - 33% RW - 10% PNDG)
<b>RH</b>	0.25 ETP
<b>Partenaires de projet</b>	Conseil départemental de la Meuse (CD55), IDELUX, Province du Luxembourg, PNDG, Département de Meurthe-et-Moselle (CD54), AGAPE, Synergie Ardenne-Meuse, PETR Pays dea Verdun, Région Grand Est, MOT, Département des Ardennes, CC Terre Lorraine du Longuyonnais.

#### Objectif général du projet :

Le projet TRESOR vise à développer une stratégie de coopération transfrontalière opérationnelle durable pour répondre aux fragilités rurales d'un bassin de vie franco-belge isolé. Ceci permettra aux élus de définir un plan d'actions opérationnelles et de pérenniser une gouvernance adaptée pour soutenir durablement le développement de cet espace rural affaibli.

#### Actions :

Le Parc naturel de Gaume, fort de son ancrage territorial et de ses liens avec les citoyens, fort de son expérience en montage de projets et fort de son modèle de gouvernance, est partenaire opérationnel pour le versant wallon et interviendra à plusieurs niveaux du projet :

- Élaboration du baromètre citoyen de la coopération transfrontalière, définition et diffusion du sondage en ligne. Il appuiera à la collecte et à l'interprétation des résultats, en lien avec IDELUX et AGAPE, et à la valorisation du baromètre, pour orienter les priorités stratégiques.
- Mise en place des ateliers thématiques de concertation par son implication dans l'organisation et l'animation d'ateliers.
- Rédaction de fiches-actions et sélection d'actions pilotes, avec implication les acteurs du territoire.
- Co-construction d'une gouvernance transfrontalière durable (charte, comité mixte, protocole de coopération).
- Co-préparation de l'événement de clôture (restitution publique, échanges d'expériences) et diffusion des résultats sur d'autres territoires ruraux de la Grande Région.

## b) Interreg FWV - SOS Faune Sauvage

<b>Durée du projet</b>	30 mois, du 01/01/26 au 30/06/28
<b>Budget total du projet Interreg</b>	1.278.520€
<b>Budget global du PNdG</b>	595.860 € (60% FEDER, 30% RW, 10% PNDG)
<b>RH</b>	0.25 ETP
<b>Partenaires de projet</b>	<p><b>Financiers</b> : Parc naturel de Gaume - Comme d'Etalle - Natur&amp;emwelt</p> <p><b>Méthodologiques potentiels</b> : CREAVES « Arche de Lorraine », Ligue Royale de Belgique de la protection des oiseaux, Centre de Dépaysement et de Plein Air de Buzenol, le centre nature et forêt Mirador, le Centre de sauvegarde de la Faune en Lorraine, Opvangcentrum Vogels en Wilde dieren Oostende, le centre de la faune sauvage de Dudelange</p>

### Objectif principal du projet :

L'objectif du projet "SOS Faune Sauvage" est de développer un centre de soins pour la faune sauvage dans la à Fratin (Etalle) pour fournir des soins, de former des bénévoles et des professionnels, de sensibiliser le public et de promouvoir la coopération transfrontalière pour protéger la biodiversité de part et d'autre de la frontière.

### Actions :

- Renforcement et amélioration de la capacité d'accueil et de soin de la faune sauvage sur la ZFT Sud, avec notamment la mise en place des équipements du centre CREAVES à Fratin
- Formation des bénévoles et des vétérinaires à la revalidation de la faune sauvage, en lien avec le centre de soins de Dudelange
- Sensibilisation et éducation du grand public à la nature et la faune sauvage, avec la mise en place de modules pédagogiques, échanges transfrontaliers, l'aménagement du site de l'Illé, etc.
- Accompagner dans la conception de l'aménagement territorial

## c) Interreg FWV - TAMISEE

Territoire Avec Moins d'Illuminations, par **Soucis Écologique et Énergétique**

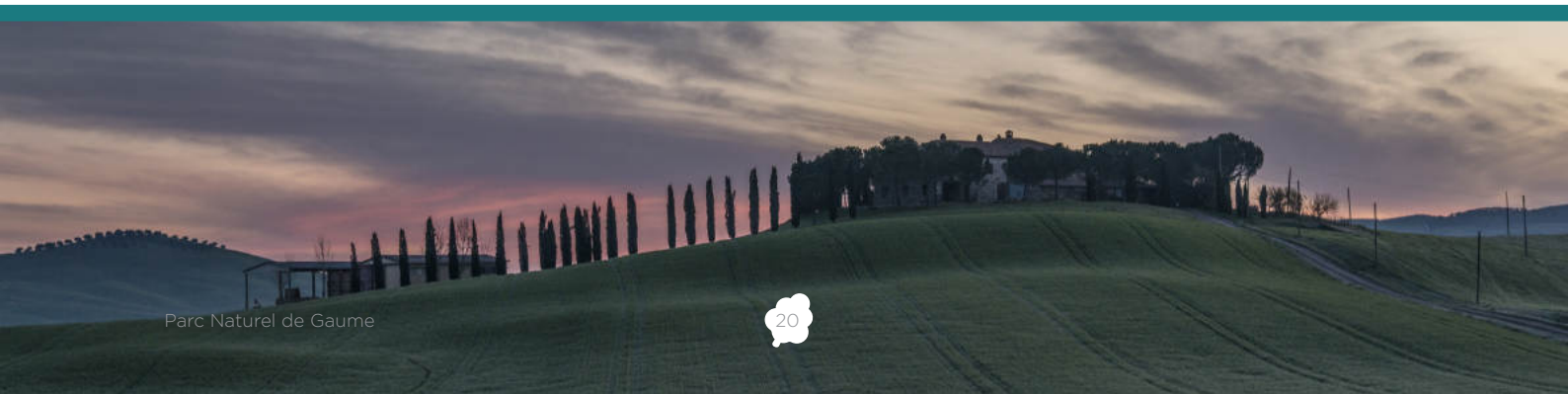
<b>Durée du projet</b>	3 ans, début 04/26
<b>Budget global du PNdG</b>	182000 € (60% FEDER - 30% RW - 10% Fond. PNVS)
<b>RH</b>	0.5 ETP
<b>Partenaires de projet</b>	(B) PNESM (ocf), PNVH, Virelle Nature, CNABH, PNAM, EE; (F) PNRA, ReNard, INRAE, FDEA
<b>Opérateurs associés</b>	PNVS, ASCEN, DEMNA, DNE, ANPCEN, PNAV

### Objectif général du projet :

Renforcer la protection et la préservation de la nature, de la biodiversité et des infrastructures vertes, y compris dans les zones urbaines, et réduire toutes les formes de pollution sur la surface des 2 Parc Nationaux Wallons, du PNAM, PNdG et du Parc Naturel Régionale des Ardennes (F). Le PNdG interviendra à des degrés divers dans l'ensemble des modules de travail du projet.

### Actions :

- Le PNdG co-réaliserait avec les autres co-porteurs une cartographie commune de la trame noire sur le territoire transfrontalier en récoltant et partageant les données de son territoire.
- Sous la coordination de EE et de l'INRAE, le PNdG sera facilitateur territorial pour :
  - l'organisation des ateliers participatifs afin de coconstruire une charte de bonnes pratiques et de préconisations pour l'extinction des points lumineux ;
  - la construction des plans d'extinction des lumières ;
  - l'organisation du GT pour formuler des propositions pour alimenter un potentiel cadre légal traitant de la prévention et la réduction des nuisances lumineuses ;
  - la réalisation de l'étude visant à identifier les freins, leviers et perceptions à la mise en place de scénarios de réduction de la pollution lumineuse.
- Afin de mettre en œuvre les plans d'extinction des lumières, le PNdG concrétisera l'adaptation des infrastructures d'éclairage sur son territoire en accord avec les résultats de la cartographie commune de la trame noire.
- Le PNdG participera également à :
  - la médiation et la négociation auprès des propriétaires et gestionnaires de sites ;
  - l'inventaire des habitats d'espèces nocturnes (granges, combles et clochers...), la réflexion et conception des aménagements souhaités en collaboration avec les autres acteurs actifs dans le domaine ;
  - le suivi de chantier ;
  - au suivi scientifique post travaux via des inventaires naturalistes pour évaluer l'efficacité des aménagements.
- Enfin, le PNdG participera à la co-crédation des trames d'animation communes avec les partenaires actifs dans le module sensibilisation.



## 2.3 Projets déposés et en cours de validation pour 2026

### SPW ARNE

#### a) Soutien technique aux politiques de développement territorial des communes du Parc naturel

<b>Durée du projet</b>	10 ans, 2026-2036
<b>Budget</b>	56.667€

#### Objectif général du projet :

Le Parc naturel est régulièrement sollicité par les communes de son territoire pour des conseils, des accompagnements et des collaborations afin de mettre en œuvre des actions concrètes pour renforcer entre autres la protection de la biodiversité. L'appui technique proposé par ce projet permet de systématiser notre accompagnement et nos interventions en fonction des besoins locaux et des priorités régionales et européennes. Elle permet également de favoriser les échanges entre les communes et faire «Projet de Territoire».

#### Actions :

Mettre en œuvre des mesures concrètes en faveur de la biodiversité

- Appliquer les plans de gestion des sites Natura 2000
- Proposer des aménagements pour la faune anthropophile
- Améliorer le maillage écologique via des plantations, la gestion des bords de voiries, des projets de restauration de sites communaux

Fournir un appui technique à la communication vers les citoyens :

- Créer de panneaux didactiques ;
- Organiser des activités de sensibilisation ;
- Publier régulièrement des articles sur des problématiques biodiversité (EEE, espèces emblématiques du territoire, habitats à enjeux, ... )
- Organiser des animations dans les écoles

Accompagner et former

- Fournir un appui technique dans le cadre des appels à projets
- Organiser des formations à la gestion différenciée à destination des élus et des équipes techniques
- Élaborer une charte des bonnes pratiques communales favorables à la biodiversité

Accompagner dans la conception de l'aménagement territorial

- Remettre des avis sur les permis d'urbanisme
- Fournir un appui technique la mise en œuvre du Schéma de Développement Communal
- Organiser des formations à destination des élus et des agents administratifs
- Aménager des infrastructures bâties pour favoriser la faune anthropophile
- Co-construire le nouveau Plan de gestion

Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie

- Animer et former les agents Pollec
- Coordonner les différentes instances administratives entre elles
- Partager des expériences et mettre en avant les succès
- Collaborer avec des structures supra-communales
- Aider à l'utilisation d'outils comme GEPP

## b) Chiroptères : amélioration des connaissances et mise en œuvre de mesures favorables

<b>Durée du projet</b>	12 ans, 2024-2036
<b>Budget</b>	41.264€

### Objectif général du projet :

Mieux comprendre la présence, les besoins et les menaces qui pèsent sur les chauves-souris — en particulier le Petit et le Grand rhinolophe — en Gaume. Dans le but d'identifier précisément les enjeux et comprendre le fonctionnement écologique des populations afin de créer des conditions pérennes permettant la stabilisation, voire le renforcement des populations locales.

### Actions :

Mener des études scientifiques en collaboration avec le DEMNA :

- Réaliser une étude acoustique pour rechercher les colonies de Petit rhinolophe en plaçant des enregistreurs type SM4 ;
- Réaliser une étude à l'aide d'une barrière infrarouge pour évaluer la densité de population dans les minières d'Halanzey.

Réaliser des inventaires :

- Inventorier les combles et clochers des églises ;
- Effectuer un suivi des sites aménagés.

Coordonner les acteurs du territoire :

- Renforcer les collaborations entre les différents acteurs ;
- Mettre en place un groupe de bénévoles ;
- Former les agents DNF locaux à une gestion sylvicole favorable.

Mettre en place des mesures favorables :

- Aménager des gîtes d'été et d'hiver ;
- Restaurer des zones de chasse (ex : vergers) ;
- Passer sous convention des prairies de haute de valeur biologique

### c) Revalorisation de l'arbre paysan sous toutes ses formes : vergers, haies, arbres isolés, etc.

<b>Durée du projet</b>	12 ans, 2024-2036
<b>Budget</b>	30.050€

#### Objectif général du projet :

Préserver et favoriser la biodiversité à travers la restauration d'arbres âgés (vergers, saules têtards) en vue de les prolonger le plus longtemps possible, eux et la riche biodiversité qui y est associée. Ainsi que revaloriser l'arbre paysan sous toutes ses formes en promouvant la plantation d'arbres jeunes : vergers, haies, arbres isolés en pâtures, arbres corniers, etc. afin de maintenir l'identité paysagère de la Gaume tout en valorisant les fruits produits.

#### Actions :

Restaurer des arbres âgés :

- Restaurer des vieux vergers : entretenir les vieux arbres et replanter des jeunes fruitiers pour combler les trous
- Restaurer des saules anciennement menés en têtards
- Installer des nichoirs pour des espèces cibles (chevêche d'Athéna, chiroptères, etc) et des aménagements favorables à la biodiversité
- Communiquer sur la restauration des arbres âgés et mettre en valeur ces arbres âgés patrimoniaux
- Intégrer la présence et le maintien d'arbres âgés dans la remise d'avis aux demandes de permis

Promouvoir la plantation de ligneux : fruitiers, haies, arbres isolés en pâture

- Promouvoir la plantation et planter de jeunes fruitiers, de haies, d'arbres isolés en pâture
- Organiser des formations à la plantation et à l'entretien de vergers, des haies à destination du grand public, des communes et des professionnels
- Intégrer la plantation de fruitiers et de haies indigènes favorables à la biodiversité dans la remise d'avis aux demandes de permis

## d) Carrières : inventaires biologiques et restauration des habitats

<b>Durée du projet</b>	10 ans, 2026-2036
<b>Budget</b>	13.050€

### Objectif général du projet :

Dans un premier temps, localiser et caractériser l'ensemble des carrières et sablières, actives ou abandonnées, situées en Gaume. Cela pour identifier les sites à enjeux prioritaires et définir une stratégie d'action cohérente. Dans un second temps, restaurer, améliorer et maintenir la valeur écologique des carrières identifiées. Grâce à la mise en valeur biologique (restauration, amélioration, gestion), les carrières de Gaume pourront redevenir ou rester des réservoirs de biodiversité, accueillant des espèces rares et menacées dépendantes des milieux ouverts et instables.

### Actions :

Inventorier les carrières du territoire :

- Localiser les sites sur base des données existantes ;
- Caractériser les sites sur base d'un inventaire de terrain ;
- Cartographier les sites ;
- Réaliser des inventaires biologiques par site (botanique, herpétologie, hyménoptère, chiroptère, ornithologie, etc.).

Mettre en œuvre des mesures favorables à la restauration des habitats :

- Démarcher les propriétaires des sites ;
- Réaliser des plans de gestion pour les sites intéressants.

# TERRITOIRE DU PARC NATUREL DE GAUME



3

# 3. Territoire du Parc Naturel de Gaume

Dix communes bénéficient des actions du Parc naturel de Gaume : Aubange, Chiny, Étalle, Florenville, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton.

En réalité, une onzième commune, Habay, est couverte par les activités du Parc en tant que Coordinateur supra communale Pollec.

Depuis le début de l'année 2023, le Parc national de la Vallée de la Semois s'est ajouté, s'étendant sur les territoires du Parc naturel de Gaume et du Parc naturel de l'Ardenne méridionale, qui l'ont développé ensemble avec plusieurs partenaires.



Comme visible sur la carte ci-dessus, 3 communes se retrouvent à la fois sur le territoire du Parc naturel de Gaume et sur le territoire d'action du Parc national de la Vallée de la Semois : Tintigny, Chiny et Florenville.

Véritable cœur des deux Parcs naturels Gaume et Ardenne méridionale, ce Parc national ayant pour fil conducteur la Semois depuis Tintigny jusque Vresse et couvrant près de 29.000 hectares bénéficie d'une stratégie de développement qui lui est propre.

Le Parc naturel de Gaume assume le rôle d'administrateur délégué pour la gestion quotidienne et agit en tant qu'opérateur de plusieurs projets, responsable de la réalisation des actions et employeur du personnel dédié. Il est important de souligner que les chargés de mission du Parc national de la Vallée de la Semois engagés par le Parc naturel de Gaume travaillent sur l'ensemble du territoire de la Vallée et non exclusivement sur les trois communes gaumaises concernées.

# ORGANISATION GÉNÉRALE

A scenic view of a village with a church and tents in a field. The church has a prominent steeple. In the foreground, there are several tents, including a large pink one. The background shows a line of trees and a clear blue sky.

4

# 4. Organisation générale

Projet	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<b>Gouvernance</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>AG ordinaires et extraordinaires ;</li> <li>OA ;</li> <li>Comité exécutif et OA de la Fondation du PNVS ;</li> <li>COMAC - Comité d'accompagnement (Leader-Interreg-PN-etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajouts de nouveaux partenaires en fonction de Leader 23-27 ;</li> <li>Renouvellement des instances</li> </ul>
<b>Ressources humaines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions d'équipe ;</li> <li>COFIL - Comité de pilotage ;</li> <li>Évaluation / Suivi ;</li> <li>Gestion administrative du personnel.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutements et engagements ;</li> <li>Actualisation du Règlement de travail.</li> </ul>
<b>Administration, Budget et Comptabilité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obligations comptables et fiscales ;</li> <li>Gestion des marchés publics ;</li> <li>Obligations légales pour les sociétés ;</li> <li>Suivi administratif des projets ;</li> <li>Gestion administrative et budgétaire liée aux différents bailleurs de fonds.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renouvellement de certains marchés publics ;</li> <li>Suivi des différents dossiers de candidature ;</li> <li>Finalisation des outils de gestion administrative et financière du PNVS ;</li> <li>Mise en place des outils de gestion administrative et financières des nouveaux projets obtenus.</li> <li>Implantation du système Odo</li> </ul>
<b>Réseaux et liens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Membre de la Fédération des Parcs naturels de Wallonie ;</li> <li>Membre du Réseau européen des GAL ;</li> <li>Membre du RWDR ;</li> <li>Membre d'Europarc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création de nouveaux liens en fonction des projets développés.</li> </ul>
<b>Communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions de communication sur l'ensemble des projets menés par le PNdG ;</li> <li>Gestion hebdomadaire du site internet ;</li> <li>Gestion des réseaux sociaux ;</li> <li>Envoi d'une newsletter mensuelle ;</li> <li>Création de divers supports ciblés de communication et de promotion : affiches, flyers, rapport d'activités, programme d'actions, carte de vœux, photos, vidéos, ... ;</li> <li>Communication ponctuelle via la presse ;</li> <li>Communication ponctuelle via les communes (bulletins communaux et autres outils).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adaptation du logo et de certains éléments liés à la charte graphique ;</li> <li>Création de nouveaux supports de communication (flyers/ roll-up / banners / ...) ;</li> <li>Organisation et participation à des événements ;</li> <li>Accompagnements des chargés de mission dans la création de leurs supports de communication en fonction des besoins.</li> </ul>

# PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL



5

# 5. Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

## 5.1 Accueillir et restaurer la biodiversité

Objectif	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Restaurer et gérer les biotopes en y ajoutant les aspects éducation et sensibilisation</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pack Biodiversité (fruitiers HT et haies) : Promotion, conseil, formations, Accompagnement des projets de plantation (citoyens, communes et agriculteurs)</li> <li>• Publication d'articles dans la presse locale sur différents sujets (espèces invasives, intérêt des plantations, etc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chiroptères: Amélioration des connaissances sur les espèces du terroire dans le but de mettre en oeuvre des mesures qui leur sont favorables</li> <li>• Carrières: Inventaires biologiques et mise en valeur des carrières à intérêt biologique</li> <li>• Vergers: Restauration et aménagements vergers, Protection et valorisation des milieux d'accueil de la chevêche d'Athéna » : restauration d'arbres âgés et pose de nichoirs</li> <li>• Bâti et biodiversité : former et accompagner les acteurs du secteur de la construction et les citoyens</li> <li>• Accompagnement des communes pour la mise de projets en faveur de la biodiversité (ea: restauration nature communale, gestion différenciée, DT Plantation, etc)</li> </ul>
<p><b>Observer et opérer un suivi du milieu naturel</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection et valorisation des milieux d'accueil de différentes espèces: voir actions spécifiques</li> <li>• Lutte contre Ambrosia artemisiifolia et autres EEE</li> </ul>	



## 5.2 Sensibiliser la population à la biodiversité

Objectif	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Sensibiliser le citoyen à la nature ordinaire</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cycle de formations à destination des communes, des professionnels et du grand public (voir actions spécifiques)</li> <li>Ateliers et conférences sur le jardin au naturel (Portes ouvertes au jardin naturel)</li> <li>Participation au Festival Nature de Rouvroy</li> <li>Publication d'articles via différents canaux sur différents sujets (espèces invasives, intérêt des plantations, etc)</li> <li>Recensement participatif des nids d'hirondelles de fenêtre, Nuit Européenne des Chauves-souris, Semaine de la Biodiversité, etc;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Thématiques des formations 2026 : biodiversité et bâti (espèces anthropophiles), EEE, cimetières vivants, vergers, chiroptères, etc.).</li> </ul>
<p><b>Promouvoir et coordonner les outils de gestion communaux favorables à la biodiversité</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement des communes pour différents appels à projets, droits de tirage, etc Biodivercité, Semaine de l'Arbre, etc.</li> <li>Mise en oeuvre des Plans de gestion sites Natura 2000</li> </ul>	
<p><b>Renforcer le rôle des écoles dans la sensibilisation</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Journal de classe du pitit Gaumais</li> <li>Animations avec les écoles (voir actions spécifiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement participatif des nids d'hirondelles de fenêtre avec écoles</li> <li>Animations en classe,</li> </ul>
<p><b>Faire (re)découvrir les balades nature</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Balade découverte nature au Festival Nature de Rouvroy</li> </ul>	



## 5.3 Actions menées par le Parc National de la Vallée de la Semois

### Nature et biodiversité

Contribution à un écosystème fonctionnel et robuste, permettant la préservation des habitats et des espèces et répondant aux objectifs des politiques européennes et wallonnes en matière de nature et biodiversité.

### Amélioration des connaissances

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 1: Inventaires scientifiques de l'état écologique des cours d'eau	Améliorer la connaissance de la qualité écologique des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impact thermique de 6 retenues en Semois - Traitement des données collectées en 2025</li> <li>Analyse des données acoustiques collectées dans le cadre de déploiements tests</li> <li>Identification des espèces d'écrevisses présentes dans différents affluents de la Semois (ADN environnemental)</li> <li>Rédaction de rapports</li> </ul>
FA 2 : Inventaires scientifiques des habitats forestiers et patrimoniaux sensibles  Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Cartographie des habitats d'intérêt communautaire et sensibles sur l'ensemble du territoire du PNVS et évaluation de leur état de conservation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traitement des données récoltées pour évaluer l'état de conservation de la hêtraie acidophile</li> <li>Traitement des données des 10 habitats identifiées et cartographiées</li> <li>Rédaction de plans de gestion liées aux données récoltées</li> </ul>
FA 3: Inventaires scientifiques des espèces emblématiques du territoire FA 4 : Monitoring des habitats et espèces à enjeux  Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Amélioration de la connaissance des espèces et de leur répartition sur le territoire ; Mise en place de gestion adaptées ; Développer un réseau d'observateurs naturalistes en vue de pérenniser le monitoring sur le territoire du parc	<ul style="list-style-type: none"> <li>Traitement des données 2025;</li> <li>Rédaction de rapports; (Bilan 2025/ bilan global biodiversité pnvs/ rapportage DNF/ réseau d'observateurs/ rapport vulgarisé/ autres)</li> <li>Rédaction de la stratégie monitoring long terme;</li> <li>Rédaction Plan de gestion et plan d'action habitats, espèces;</li> <li>Poursuite de l'animation d'un réseau d'observateurs permanent et de la sensibilisation du grand public à la biodiversité;</li> <li>Mise en oeuvre de la stratégie monitoring longterme pour la saison 2026;</li> <li>Poursuite des partenariats scientifiques</li> </ul>

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
<p>FA 9 : Trame noire - lutte contre la pollution lumineuse, amélioration de la connectivité nocturne, création d'une réserve internationale de ciel étoilé</p> <p>Opérateur : Parc Naturel de Gaume</p>	<p>Création d'un 'Parc dans le Parc' reliant l'ensemble des surfaces non éclairées. Obtenir la labellisation "territoire étoilé" et avoir minimum 4 communes labellisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter l'extinction des éclairages inutilement gênants pour la biodiversité</li> <li>Démarrer l'INTERREG TAMISEE en avril</li> </ul>

## Maillage écologique: identification et restauration

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
<p>FA 6 : Augmentation des surfaces de réserves intégrales (RFI)</p>	<p>Augmentation des surfaces de RFI pour atteindre un total de 287 ha.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inscription des surfaces acceptées en RFI dans les plans de gestion (DNF)</li> <li>Appui technique aux propriétaires pour les demandes d'indemnités liées aux RFI</li> <li>Mise en place de panneaux de communication</li> <li>Finalisation de l'étude sylvicole dans les RFI</li> </ul>
<p>FA 7 : Développement des zones ouvertes intra-forestières et des zones de transition (lisières)</p>	<p>Création d'un réseau de lisières et de zones ouvertes à l'intérieur des massifs forestiers pour atteindre un total de 100 ha</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation des travaux de plantations</li> <li>Poursuite des travaux d'entretiens des parcelles restaurées</li> <li>Poursuite de la rédaction des plans de gestion</li> <li>Mise en place des panneaux de communication</li> </ul>
<p>FA 8 : Création d'un outil d'aide à la décision pour tout acteur du territoire du PNVS grâce à une cartographie fine de son réseau écologique</p>	<p>Créer un outil d'aide à la décision pour tout acteur du territoire du PNVS grâce à une cartographie fine de son réseau écologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation de la cartographie et intégration dans l'outil créé en FA 5</li> </ul>
<p>FA 8 : Augmentation des aires protégées au sein du réseau écologique du territoire du PNVS</p>	<p>Augmenter (créer/étendre) les surfaces d'aires protégées de min. 50 ha de milieux hétérogènes constitutifs de la trame verte et bleue</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuivre les démarches de repérage des sites à protéger</li> <li>Poursuivre la création de SGIB sur ces sites pour pouvoir ensuite prétendre à un statut de protection plus fort</li> </ul>

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 25: Levée des obstacles à la connectivité écologique des cours d'eau	Restaurer la connectivité écologique des cours d'eau, par levée ou aménagement d'obstacles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suppression de 4 obstacles sur la Fange des Gomhets (Tintigny)</li> <li>• Poursuivre les démarches pour la restauration de la Semois non navigable (dont suivi piscicole)</li> <li>• Organisation d'une formation sur la thématique des obstacles à destination des CR et autres acteurs (avec FA1)</li> <li>• Poursuivre la rédaction de la stratégie pour les obstacles non supprimés</li> <li>• Suivi d'efficacité des travaux</li> <li>• Organisation d'une journée d'échange avec le monde de la pêche (avec autres FA CRSC)</li> <li>• Mise en place de panneau de communication</li> </ul>



## Préservation et restauration des milieux d'intérêt écologique prioritaires

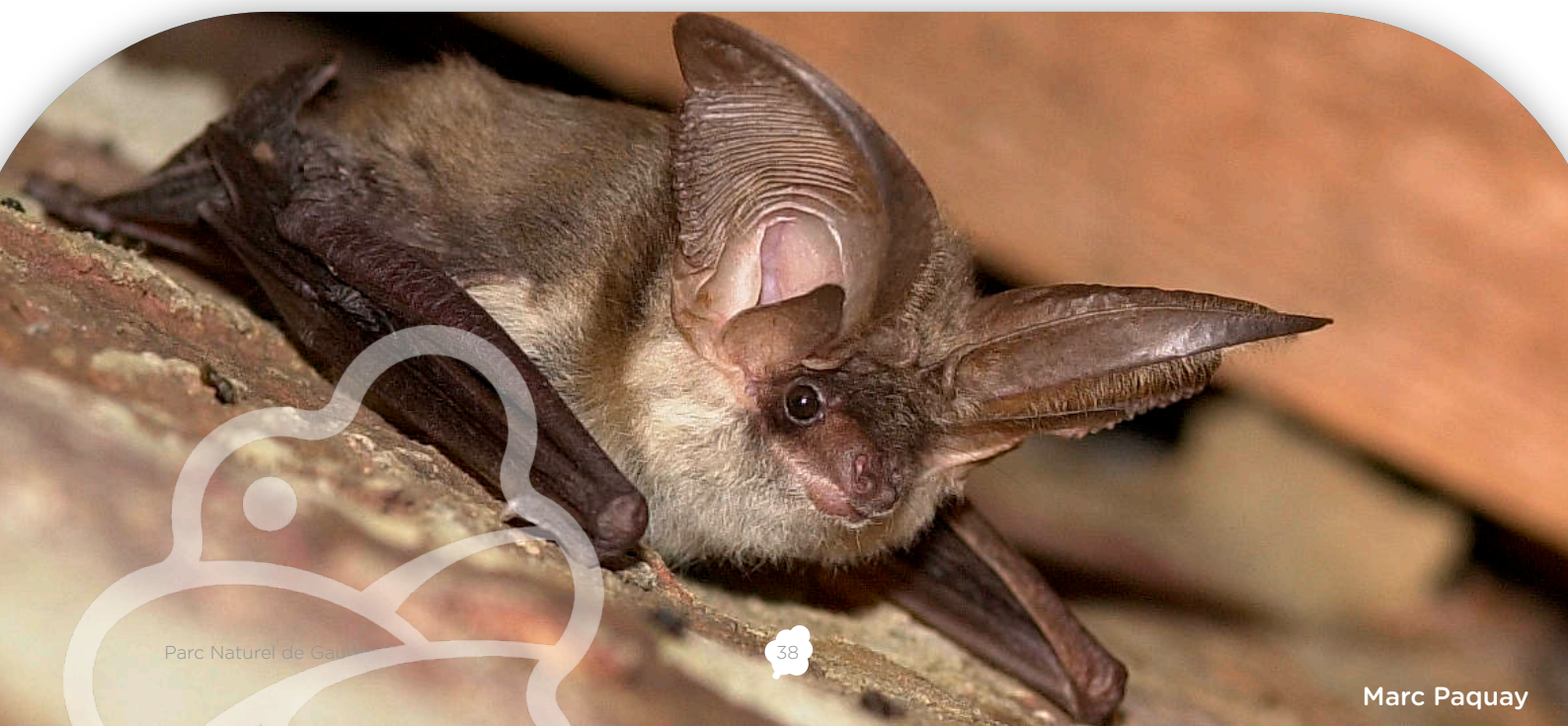
Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 10 : Restauration des biotopes menacés sur les pentes de la Semois	Restauration de 20 ha de biotopes de pente	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation des travaux de plantations</li> <li>Poursuite des travaux d'entretiens des parcelles restaurées</li> <li>Poursuite de la rédaction des plans de gestion</li> <li>Mise en place des panneaux de communication</li> </ul>
FA 11 : Désenrésinement et restauration du lit majeur de la Semois et de ses affluents	Restauration de 30 ha de zones humides	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation des travaux de plantations</li> <li>Poursuite des travaux d'entretiens des parcelles restaurées</li> <li>Poursuite de la rédaction des plans de gestion</li> <li>Mise en place des panneaux de communication</li> </ul>
FA 12 : Préserver et restaurer de la biodiversité sauvage et cultivée des milieux agricoles  Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Préservation et restauration de la biodiversité dans les milieux agricoles via préservation des prairies maigres de fauche et restauration des vieux vergers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finaliser l'inventaire/ Etat de conservation des prairies maigres de fauche</li> <li>Finalisation des projets de plantations d'arbres fruitiers</li> </ul>
FA 13 : Restauration et préservation des sites ardoisiers	<p>Restauration (et protection forte) d'au moins 3 sites ardoisiers.</p> <p>Mise à jour des connaissances biologiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Installation de clôtures dans 2 à 3 sites restaurés pour la future gestion par pâturage</li> <li>Valorisation des données biologiques acquises via des publications dans diverses revues spécialisées</li> <li>Rédaction du rapport final d'inventaires pour la période 2023-2025</li> <li>Finalisation des plans de gestion des ardoisières restaurées et d'autres ardoisières d'intérêt biologique</li> <li>Sélection des gestionnaires des sites restaurés qui seront gérés par pâturage</li> <li>Si possible, lancement des démarches pour assurer une protection forte des sites restaurés</li> </ul>

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 14 : Création d'un réseau de mares forestières	Création d'un réseau de mares forestières pour améliorer le maillage écologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation des derniers travaux de restaurations et création de 88 de mares</li> <li>Suivi de la colonisation des mares créées et restaurées</li> </ul>
FA 15 : Développer un réseau de haies, vergers et arbres.	Améliorer le maillage écologique en plantant des haies et des arbres (fruitiers)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation des plantations de haies et arbres (objectif : 4000 plants)</li> </ul>
FA 23 : Restauration des berges de la Semois	Améliorer la diversité botanique des berges (et l'état écologique des cours d'eau)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plantation de minimum 2km de ripisylve</li> <li>Réalisation de projets pilote de protection de berge par génie végétal</li> </ul>
FA 24 : Restauration des zones humides, îles et frayères	Evaluation des frayères à espèces phytophiles en Semois navigable, préparation de projets de restauration ou création de nouvelles frayères. Poursuite des projets de restauration des îles de la Fondation Roi Baudouin	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation de frayères n'ayant pu être réalisées en 2025 (environ 5).</li> <li>Mise en place d'un protocole de suivi d'efficacité des frayères.</li> <li>Poursuite du projet de production d'hélophytes avec l'école d'Izel.</li> </ul>

## Favoriser les espèces animales emblématiques

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 17: Actions en faveur du lynx	Amélioration des 3 critères nécessaires à un retour durable du lynx (Qualité d'habitat, Fragmentation d'habitat, Acceptabilité) et rédaction d'un plan Lynx.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation de l'étude de viabilité</li> <li>• Poursuite du déploiement des pièges photographiques et analyse des données</li> <li>• Suivi d'un TFE (ULiège) portant sur le suivi de la perméabilité de l'E25 à hauteur de la forêt de Rulles (plan d'action connectivité)</li> <li>• Développement des actions de sensibilisation et participation à la JIL 2026</li> <li>• Poursuite des échanges avec les autres gestionnaires wallons et limitrophes pour développer des actions</li> <li>• Poursuite du travail pour développer l'outil IA de monitoring acoustique</li> <li>• Suivi de la candidature au projet LIFE Connect4Wild</li> </ul>
FA 18: Actions en faveur de la loutre	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Amélioration des connaissances sur l'espèce et développement de synergies avec les régions transfrontalières</li> <li>2. Amélioration de la connectivité entre bassins hydrographiques</li> <li>3. Réduction du risque de mortalité par collision</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du déploiement des pièges photographiques et analyse des données</li> <li>• Réalisation d'une session de recherche d'indices le long de la Semois et certains affluents</li> <li>• Construction d'au moins 2 passages à faune</li> <li>• Poursuite du soutien aux projets de plantations aux communes situées en zone de connexion potentielle entre bassin versant</li> <li>• Participation à la conférence organisée dans le cadre du projet INTERREG "Otter over de grens"</li> </ul>

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 19: Plan d'actions en faveur des chiroptères	Maintien voire redéploiement des populations de chiroptères dans la région	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monitoring hivernal des cavités souterraines pour continuer la collecte des données indispensables</li> <li>• Recommandations en termes d'éclairage des églises</li> <li>• Recommandations en termes d'éclairage des ouvrages d'art</li> <li>• Pose de nichoirs dans certains ouvrages d'art non favorable à l'accueil des chauves-souris</li> <li>• Pose de Hot-box et favoriser l'accueil des chauves-souris dans 2 églises</li> <li>• Sensibilisation des gestionnaires forestiers sur base des résultats récoltés</li> <li>• Diverses sensibilisations localement pour sensibiliser à la conservation des chauves-souris en général</li> </ul>
FA 20: Plan d'actions en faveur de la vipère péliade	15 hectares restaurés et gérés pour la vipère	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travaux de restauration sur 3 ha à Rossart</li> <li>• Travaux de restauration sur 5 ha à Bièvre (Voir le chiffre avec Fabien)</li> <li>• Travaux de restauration sur 7 ha à Gedinne (le chiffre évoluera en fonction des travaux effectués)</li> <li>• Travaux d'entretien sur les trois sites par du batonnage de fougère aigle</li> </ul>



Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 21: Suivi et conservation des moules d'eau douce	Amélioration des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une étude pour le potentiel de réintroduction de la moule perlière</li> <li>Inventaires supplémentaires Mulette épaisse (en fonction débit/météo)</li> <li>Recommandations pour le suivi post 2026</li> </ul>
FA 26: Identification et conservation des souches de poisson locales	Production de 2000 alevins de truites de souches ardennaise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de l'élevage des alevins produits en 2025.</li> <li>Production de nouveaux alevins avec géniteurs capturés en décembre 2025.</li> <li>Essai de production d'alevins d'autres espèces.</li> </ul>

## Lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 16: Lutte contre les espèces invasives végétales	Eradication de la balsamine de l'Himalaya entre Tintigny et Morteihan, vallée de la Liresse et du Ru au Moulin	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite gestion de la balsamine de l'Himalaya entre Tintigny et Morteihan, vallée de la Liresse et du Ru au Moulin (réalisation d'un 1er passage en juin)</li> </ul>
FA 22: Lutte contre les espèces invasives animales (EEE)	Augmenter la capacité de lutte contre le raton laveur sur le territoire en fournissant des moyens et en coordonnant les actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reprise de l'opération de piégeage "coup de poing" en collaboration avec la cellule piégeage du SPW</li> <li>Poursuite des opérations de détection et protection des nids d'oiseaux proies sensibles (cigognes noires, faucons pèlerins)</li> <li>Suivi des opérations, étude et rapportage</li> <li>Collaboration avec le DNF pour piégeage de site sensibles en zone naturelle</li> <li>Soutien aux communes pour la gestion du raton-laveur en zone urbanisée (formation)</li> </ul>

## Equilibre sylvo-cygnétique

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 27: Implication du monde cynégétique dans la conservation de la faune au sein des pratiques agricoles	Préservation des faons lors des fauches en zone agricole par le sauvetage de 30 faons par an.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recrutement et organisation de formations des pilotes et auxiliaires "sauveteurs"</li> <li>Coordination et suivi des opérations de sauvetage</li> <li>Rapportage</li> </ul>
FA 28: Instauration d'une coopération chasseurs-gestionnaires pour un meilleur équilibre forêt-gibier	Au moins 3000 ha de territoire public où une méthodologie est appliquée pour définir une densité-cible de population de grands ongulés, avec un plan d'action concerté pour atteindre cette densité comprenant un suivi de l'impact sur la régénération.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application d'un protocole de suivi de la régénération en interaction avec l'abroustissement sur le territoire du PNVS (voir FA31)</li> <li>Répétition de la campagne de recensement des ongulés - analyse et rapportage (Voir FA31)</li> </ul>
FA 29: Augmentation de la capacité nutritive naturelle des forêts et limitation de l'impact du nourrissage artificiel du grand gibier	Implantation de 320 placettes de fruitiers forestiers implantés : 1600 arbres fruitiers forestiers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite des chantiers de plantation et protection de fruitiers forestiers</li> <li>Pose de panneaux didactiques sur chantiers pertinents</li> <li>Suivi et rapportage</li> </ul>
FA 30: Modification des pratiques de chasse - battues silencieuses	3500 ha de territoires ayant adopté la traque-affût - dynamique d'exemplarité et de mise en vitrine pour essaimage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du déploiement de la traque-affût sur d'autres territoires de chasse</li> <li>Promotion de la traque-affût via soirée conférence sur le sujet</li> <li>Suivi et rapportage</li> </ul>



## Une forêt plus résiliente, face aux bouleversements climatiques

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 31: Adaptation de la forêt aux changements climatiques	Permettre le maintien de tous les services écosystémiques rendus par la forêt en augmentant sa résilience face aux changements climatiques sur l'ensemble du territoire du Parc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation des travaux sylvicoles, pose de clôture et protections et plantations;</li> <li>Répétition d'une campagne de recensement des ongulés et autres mammifères sauvages (REM)</li> <li>Lancement d'un travail de fin d'études sur le REM ou le projet RegEScape (interaction sylviculture abrouissement du semis)</li> <li>Restitution des suivis réalisés (régénération et ongulés) et du résultat des travaux forestiers (coûts et résultats) sous forme d'article ou communication orale.</li> </ul>
FA 32 : Utilisation du bois local pour les équipements du Parc national	Insertion de clauses "Bois Local" dans chaque appel d'offre des Administrations du Parc et valorisation du Bois local auprès	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plusieurs actions de cette FA impossible à mettre en œuvre en raison du cadre légal</li> <li>Utilisation de bois local pour la création du mobilier extérieur du PNVS via la FA 56</li> </ul>
FA 33 : Implication des propriétaires forestiers privés	Création d'une association de propriétaires forestiers présents dans la zone de développement du PNVS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continuer à développer "l'Association forestière de la Semois" en faisant sa promotion et en « recrutant » de nouveaux membres</li> <li>Organiser des journées ou demi-journées de in/formation à destination des membres</li> <li>Réaliser les travaux de gestion groupée</li> </ul>

## Un territoire-laboratoire à la pointe de la recherche sur les liens climat-biodiv.

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 5: Création d'un Observatoire des changements climatiques et de la biodiversité	Centralisation et valorisation des résultats et données concernant la biodiversité sur le PNVS qui pourraient avoir un impact sur les politiques communales.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de l'animation et de la gestion du bon fonctionnement du comité scientifique</li> <li>Finalisation et mise en service de l'Atlas de la biodiversité en ligne ainsi que de l'Observatoire de la biodiversité sur le site internet du Parc national</li> <li>Rédaction et compilation des rapports (scientifiques et vulgarisés) finaux liées aux actions nature</li> </ul>

# PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

6

# 6. Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

## 6.1 Faire connaître, protéger, mettre en valeur les patrimoines spécifiques et la physionomie typique des villages gaumais

Objectif	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Réaliser une charte paysagère pour connaître et gérer les paysages</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ATLPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en application des recommandations de la charte paysagère dans les avis d'urbanisme ;</li> <li>Actions de communication autour de la charte paysagère ;</li> <li>Participation aux réunions sur l'avancée des chartes paysagères avec la FPNW ;</li> <li>Participation aux plateformes paysages ;</li> <li>Participation aux journées européennes des Parcs naturels : atelier paysages, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption de la charte paysagère par l'OA ;</li> <li>Réalisation de fiches-actions, priorité 1 et 2 de la charte paysagère ;</li> <li>Participation aux réflexions pour la mise en place des SDC dans les communes ;</li> </ul>
<p><b>Sensibiliser à la sauvegarde du patrimoine local</b></p> <p><u>Financement</u> : Leader Patrimoine</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'une structure du patrimoine en Gaume (comprenant un comité scientifique/groupe de travail);</li> <li>Organisation de conférence et balades guidées;</li> <li>Sensibiliser et conseiller les services urbanistiques des communes;</li> <li>Développer des chartes de bonnes pratiques (usoirs, façades, rénovation énergétique);</li> <li>Accompagner et conseiller les particuliers dans la conservation préventive et curative.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Approbation de la structure juridique et du plan d'affaire;</li> <li>Création notariée de la structure;</li> <li>Suivi des premiers projets;</li> <li>Recherche de sources de financement;</li> <li>Campagne de notoriété de la structure;</li> <li>Approbation de la charte par le comité scientifique et ratification par les communes partenaires;</li> <li>Cycle de conférence sur le bâti en milieu rural (aménagement du territoire, patrimoine, biodiversité et énergie);</li> <li>Conférence 'Patrimoine et Biodiversité';</li> <li>Visites guidées et expositions sur le patrimoine gaumais (Musée gaumais, Journées wallonnes de l'eau, Journées du patrimoine)</li> </ul>

Objectif	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Inventorier et restaurer le bâti rural traditionnel et le petit patrimoine populaire</b></p> <p><u>Financement</u> : Leader Patrimoine - ATLPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener un inventaire des coeurs de villages traditionnels;</li> <li>Regrouper les inventaires patrimoniaux existants (notamment PPPW);</li> <li>Compléter et actualiser les inventaires existants (IPIC);</li> <li>Couverture photo extensive du patrimoine bâti;</li> <li>Recensement des murs en pierre sèche;</li> <li>Identification des éléments patrimoniaux à restaurer en priorité;</li> <li>Organisation de chantiers de formation (chaux, pierre sèche, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite de l'inventaire;</li> <li>Cartographie des murs en pierre sèche;</li> <li>Cartes de qualité des coeurs de village;</li> <li>Formation 'Pathologies du bâti ancien et chaux' (particuliers communes et élèves en technique construction);</li> <li>Chantier de formation à la chaux (restauration du lavoir de Sivry);</li> <li>Chantier de formation à la pierre sèche (spirale à aromate du Parc de Rossignol)</li> </ul>
<p><b>Sensibiliser le public à la richesse paysagère du territoire</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ATLPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Animation des paysages : mise en place de balades guidées de découverte des paysages, d'animations pédagogiques.</li> </ul>	
<p><b>Mettre en place un outil de SIG au sein du Parc naturel de Gaume</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ATLPE - PN ARNE Ruralité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capitalisation des données du territoire sur un support cartographique commun ;</li> <li>Réalisation de cartes thématiques.</li> </ul>	
<p><b>Suivre la réalisation des aménagements dans le cadre de l'aménagement de foncier de Rouvroy</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ATLPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise de photographies (2 fois/an) par des citoyens de la commune de Rouvroy pour observer les évolutions dans le paysage ;</li> <li>Suivi du projet en partenariat avec la FRW et la DAFOR.</li> </ul>	



## 6.2 Recomposer l'homogénéité de l'habitat gaumais en intégrant le nouveau dans l'ancien

Objectif	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Remettre des avis sur les permis d'urbanisme et unique.</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ATLPE</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de réunions de sous-commissions pour analyser et rendre avis sur les demandes de permis d'urbanisme ;</li> <li>• Visites de terrain et rencontres éventuelles avec les propriétaires en amont du dépôt des dossiers d'urbanisme ;</li> <li>• Remise des avis avec préconisations éventuelles.</li> </ul>	
<p><b>Création d'outils d'encadrement et d'orientation pour les porteurs de projets.</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Ruralité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compilation de données spécifiques au territoire en vue de la réalisation de supports d'aide aux porteurs de projets.</li> </ul>	

## 6.3 Favoriser un aménagement et un urbanisme durables

Objectif	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Analyser les paysages face aux changements climatiques : observer, comprendre, partager et imaginer.</b></p> <p><u>Financement</u> : Interreg Horizon Climatic</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'observatoires photographiques des paysages focalisés sur le changement climatique, avec un traitement quantitatif et qualitatif des informations recueillies, en lien avec l'action 2-10 de la charte paysagère « Mettre en place un observatoire du paysage » ;</li> <li>• Élaboration d'approches prospectives afin d'imaginer les paysages de demain ;</li> <li>• Réalisation de séminaires, expositions, outils pédagogiques, etc. en lien avec l'axe 2 du plan d'actions de la charte paysagère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Expérimentation d'un outil d'aide aux choix de spatialisation des objectifs énergétiques sur les territoires des partenaires (outil Etapes paysages du Collectif PAP)</li> <li>• Expérimentation d'un outil graphique sur l'évolution des paysages à l'Horizon 2050 sur un territoire pilote (Afterre 2050 du Collectif PAP)</li> <li>• Création d'une plateforme WEB transfrontalière des observatoires photographiques des paysages</li> <li>• Promotion d'un modèle de conception et de mise en valeur de points de vue</li> </ul>

## 6.4 Promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Favoriser le réseautage sur le territoire, soutenir le développement économique des acteurs locaux via des activités, des événements et créer de la cohésion sociale via des ateliers, des événements.</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Ruralité - Interreg ATLAB</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de formations à destination des acteurs du territoire afin de les amener à se professionnaliser ;</li> <li>• Organisation de conférences sur des sujets d'actualités et de société ;</li> <li>• Organisation de rencontres avec les opérateurs touristiques du territoire ;</li> <li>• Organisations d'ateliers thématiques à destination des citoyens ;</li> <li>• Participation à des événements de réseautage autour du Tiers-lieu ;</li> <li>• Partenariat divers pour l'organisation d'événements ;</li> <li>• Organisation de réunions inter-associations avec les membres du GT Tiers-lieu ;</li> <li>• Promotion des animations et des offres de service au sein du Tiers-lieu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de l'Église de Rossignol fraîchement rénovée par la mise en location au public et l'organisation de conférences, rencontres, formations, projections, expositions et autres activités culturelles.</li> </ul>
<p><b>Permettre aux utilisateurs d'avoir accès à une offre de services locale et permettre aux acteurs économiques locaux de mettre en avant leurs produits et services.</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Ruralité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion et suivi des réservations et des inscriptions sur la conciergerie du Parc Tiers-lieu ;</li> <li>• Suivi et gestion de l'outil « la conciergerie » ;</li> <li>• Mise en place et suivi des nouvelles offres de service au sein du Tiers-lieu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Refonte du site web de la Conciergerie (événements + locations) et du Parc Tiers-lieu pour les fusionner dans un seul site web</li> <li>• Ajout d'un moyen de réservation de l'église de Rossignol, de l'Escape Gaume, et des permanences Inissi</li> </ul>
<p><b>Soutenir les associations locales du territoire et les amener à se professionnaliser.</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Ruralité - Sub. Tiers-lieu en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'événements à destination des associations locales afin de les amener à se professionnaliser dans différents domaines ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un programme de formations professionnalisantes et conférences à destination des associations locales</li> </ul>

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Mettre en avant les ressources du Tiers-lieu, des associations partenaires, des acteurs économiques locaux et de l'outil en ligne.</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Ruralité - Sub. Tiers-lieu en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de réunions pour la préparation d'évènements divers dans le cadre du Tiers-lieu ;</li> <li>• Communication et relais des actualités et évènements des membres du Parc Tiers-lieu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de la Fête du Parc Tiers-lieu en septembre 2026 et d'une Marche Adepts</li> <li>• Accompagnement par l'ASBL Trois-Tiers pour renforcer la dimension participative du projet (membres du Tiers-lieu et citoyens) et favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes.</li> </ul>
<p><b>Rendre accessible le secteur des technologies.</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Ruralité - Sub. Tiers-lieu en milieu rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de workshops à destination de porteurs de projets ;</li> <li>• Développement d'un programme d'activité IA à destination de différents publics ;</li> <li>• Mise en place de formations visant à faciliter la transition numérique ;</li> <li>• Réponse à des appels à projet et recherches de financements visant à développer la dynamique technologique au sein du Tiers-lieu et répondant aux besoins du territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un programme de formations professionnalisantes sur le numérique, l'IA</li> <li>• Développement de synergies avec MolenGeek suite à leur intégration au Parc Tiers-lieu et réponse à des appels à projets (Interreg ZFT-Sud) visant à renforcer les compétences dans le secteur numérique</li> </ul>



## 6.5 Promouvoir des initiatives nouvelles d'énergie

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Faire de la Maison du Parc naturel un exemple de rénovation énergétique d'un patrimoine bâti.</b></p> <p><u>Financement</u> : Leader Énergies</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi et analyse des consommations des bâtiments (comptabilité énergétique) ;</li> <li>• Gestion du réseau de chaleur et de sa chaufferie aux pellets (maintenance, régulation et monitoring, livraison du combustible, fourniture de chaleur aux occupants du site) ;</li> <li>• Gestion des consommations électriques (boilers, VMC, éclairage, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rénovation énergétique et architecturale de la Maison du Parc (éventuelle suite) ;</li> <li>• Constitution et suivi des éventuels dossiers d'aides et subsides liés à ces travaux.</li> </ul>
<p><b>Créer une communauté d'énergie citoyenne en Gaume.</b></p> <p><u>Financement</u> : Leader Énergies</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication sur les projets de communautés d'énergie et leurs résultats (Communauté d'énergie renouvelable Soleil d'Aubange et Communauté d'énergie citoyenne Courants de Gaume) ;</li> <li>• Sensibilisation des citoyens à l'utilisation rationnelle de l'énergie via Courants de Gaume ;</li> <li>• Identification d'outils de gestion des activités d'une communauté d'énergie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification de potentiels sites de production, études de préfaisabilité et de rentabilité, études réseau et mise en place des nouvelles installations de production ;</li> <li>• Dimensionnement du partage d'électricité renouvelable et recrutement des membres participants (autoproducteurs et consommateurs) ;</li> <li>• Élaboration et dépôt du dossier de demande d'autorisation de partage (Communauté d'énergie citoyenne Courants de Gaume) ;</li> <li>• Démarrage effectif du partage ;</li> <li>• Configuration et suivi des outils de gestion du partage ;</li> <li>• Gestion, optimisation et amplification partage.</li> </ul>
<p><b>Développer le potentiel hydroélectrique des moulins de Gaume.</b></p> <p><u>Financement</u> : Leader Énergies</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Complétude et révision de l'inventaire des moulins hydrauliques du territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Monitoring et analyse de la production hydroélectrique de sites déjà actifs ;</li> <li>• Identification des moulins du territoire les plus efficacement reconvertibles pour une production hydroélectrique ;</li> <li>• Identification des systèmes et technologies innovantes pour les installations hydroélectriques pilotes ;</li> <li>• Études et mise en place des nouvelles installations de production et des éventuelles technologies d'optimisation globale.</li> </ul>

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Mettre en route et gérer la plateforme bois-énergie transcommunale.</b></p> <p><u>Financement</u> : Pollec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incitation des communes à développer des réseaux de chaleur ;</li> <li>• Veille pour les potentiels appels à projets de réseaux de chaleur bois.</li> </ul>	
<p><b>Gérer le projet de stratégie immobilière globale des communes.</b></p> <p><u>Financement</u> : Pollec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Incitation au suivi mensuel des consommations des bâtiments communaux via le GEPP (outil provincial).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attribution du marché pour les audits énergétiques et les études de préféabilité pour les bâtiments communaux;</li> <li>• Attributaires du marché et les communes</li> <li>• Accompagnement des communes pour l'encodage sur la nouvelle plateforme prévue à cet effet ;</li> <li>• Achat de compteurs d'énergie thermique pour le chauffage au pellet de certains bâtiments communaux ;</li> <li>• Coordination des communes pour la réflexion et l'analyse des besoins actuels et futurs de leur parc de bâtiments ;</li> <li>• Démarrage de la mission de rédaction des plans d'action et des plans budgétaires de la stratégie immobilière ;</li> <li>• Analyse des ressources humaines nécessaires à la mise en oeuvre de la stratégie immobilière (autant en interne qu'en sous-traitance).</li> </ul>
<p><b>Accompagner les communes du territoire dans le développement de compétences et de réseau d'acteurs pour favoriser les initiatives en matières d'énergie de leur part.</b></p> <p><u>Financement</u> : Pollec</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien du groupe des coordinateurs POLLEC du territoire;</li> <li>• Accompagnement des coordinateurs POLLEC à la mise en oeuvre et au monitoring des plans climat des communes ;</li> <li>• Formation des coordinateurs POLLEC ;</li> <li>• Communication pour la promotion des événements organisés par les communes ou sur leurs avancées en matière d'énergie et climat ;</li> <li>• Collaboration avec la cellule POLLEC régionale et les autres coordinateurs POLLEC territoriaux en Wallonie afin de proposer des services à l'ensemble des coordinateurs POLLEC de Wallonie et les mettre en réseau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transition vers l'après subside POLLEC ;</li> <li>• Élargissement le réseau aux responsables énergie, mobilité et / ou environnement.</li> </ul>

## 6.6 Actions menées par le Parc National de la Vallée de la Semois

### Canalisation et gestion des flux de visiteurs

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
<p>FA 41: Analyse et gestion des flux</p> <p>Opérateur : Parc Naturel de Gaume</p>	<p>Obtenir une connaissance fine de la fréquentation de certains sites naturels du territoire</p> <p>Permettre un suivi en temps réel de la fréquentation de certains sites et agir en cas de problématique</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prise en main de l'outil de lecture et d'analyse de la fréquentation et formation des acteurs territoriaux intéressés (communes, MT)</li> <li>Mise en place des 9 capteurs permanents et mobiles sur le territoire</li> <li>Écriture des rapports sur les premiers chiffres de fréquentation</li> </ul>
<p>FA 45: Equipement de portes d'entrée stratégiques pour l'accueil des visiteurs</p>	<p>Objectif 1 : aménager un espace 'porte d'entrée' sur chacune des communes du Parc national, en vue de matérialiser le territoire et de le rendre visible ainsi que d'informer et d'accueillir les citoyens/touristes</p> <p>Objectif 2 : former le personnel d'accueil touristique aux spécificités du Parc national et aux aménagements installés dans les portes d'entrée afin d'offrir une expérience de qualité sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement et/ou fourniture (suivant état d'avancement) des 8 portes d'entrée en mobilier, décor, signalétique et écran sur base de la scénarisation développée pour le Parc national et adaptée à chaque lieu d'accueil</li> <li>Formation du personnel d'accueil, pour les 8 portes d'entrées, sur les aménagements installés</li> </ul>

### Favoriser l'accès au territoire pour tous, par des modes de transport durable

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
<p>FA 43: Connexion des pôles d'attractivité du territoire - navettes et parking</p> <p>Opérateur : Parc Naturel de Gaume</p>	<p>Aménager différents sites de convergence d'actions du PNVS de parking</p> <p>État des lieux de la mobilité (transport en commun) sur le territoire) + soutien et renforcement de ceux-ci</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement et suivi du chantier des 7 parkings afin d'améliorer l'accueil des visiteurs sur les sites naturels attractifs</li> <li>Mise en place de panneaux sur les sites concernés</li> </ul>

## Favoriser la mobilité douce au sein du Parc, y compris pour les publics fragilisés

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 44 : Développement de la mobilité douce, active et inclusive - Équipement du territoire	Favoriser la mobilité douce sur le territoire et développer l'écotourisme: inciter les citoyens, les familles et les visiteurs à se déplacer au quotidien ou dans le cadre touristique/de loisirs de manière respectueuse de l'environnement et de la nature	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation des abris vélos</li> <li>• Mise en place des supports vélos</li> <li>• Labélisation Bienvenue Vélo des portes d'entrées PNVS</li> <li>• Création de support de promotionnels</li> </ul>
FA 46 : Accueil et développement de la filière équestre: itinéraire et station	Débuter les travaux de la station équestre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer le financement du projet ;</li> <li>• Construction de la station équestre ;</li> <li>• Valider, financer et mettre en place les itinéraires équestres.</li> </ul>
FA 47 : Valorisation et restauration des franchissements de la Semois  Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Inventorier, valoriser et promouvoir les franchissements de la Semois (ponts, passerelles et passages à gué)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de panneaux didactiques valorisant des franchissements d'intérêt patrimonial et historique</li> <li>• Création de supports promotionnels valorisant des franchissements emblématiques du PnVS,</li> </ul>



## Guider les visiteurs en préservant les zones sensibles

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
<p>FA 42 : Création d'un schéma de mobilité général</p> <p>Opérateur : Parc Naturel de Gaume</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Chargement de toutes les données du territoire dans Geotrek</li> <li>Configuration du Geotrek rando (mise en page du site)</li> </ul>
<p>FA 48 : Multifonctionnalité de la forêt : cartographie des itinéraires de mobilité douce</p> <p>Opérateur : Parc Naturel de Gaume</p>	<p>Cartographie des itinéraires en forêt existant et des circuits balisés, avec information sur les autorisations d'accès des différents usagers de la forêt.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégration des données compilées dans la base de données du SPW</li> <li>Maintenance et corrections sur base des retours des cantonnements</li> </ul>
<p>FA 49 : Multifonctionnalité de la forêt : calendrier d'usage des itinéraires de mobilité douce</p> <p>Opérateur : Parc Naturel de Gaume</p>	<p>Cartographie interactive pour faciliter l'équilibre entre les activités humaines tout en y intégrant le besoin de protection de la biodiversité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marché public pour le développement du module calendrier d'usage dans Geotrek</li> <li>Automatisation de l'intégration des données de conflits d'usage depuis diverses sources vers Geotrek</li> </ul>

## Aménagement des zones urbanisées

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
<p>FA 50 : Développer des outils de gestion urbanistiques et paysagers</p>	<p>Cohérence urbanistique au niveau du territoire. Fiches de bonnes pratiques. Participation au maillage écologique. Haute valeur ajoutée en terme de biodiversité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Terminer les chantiers d'aménagement (8)</li> <li>Réaliser les fiches de bonnes pratiques sous forme de plans</li> <li>Faire un panneau à placer sur ces chantiers "vitrine"</li> <li>Animer 1 atelier biodiversité au jardin pour particuliers</li> <li>Soutien aux communes du Parc pour leurs projets d'aménagement, ex : cours d'écoles de Bouillon</li> </ul>

## Sauvegarder et valoriser le patrimoine immatériel

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 38: Promotion de la littérature relative à la Semois	Meilleure connaissance des ouvrages et auteurs (actuels et anciens) valorisant la Semois, autour des thématiques du PNVS (faune et flore, forêt, rivière, paysages, tourisme, contes et légendes, patrimoine bâti et immatériel).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation de 3 ateliers de découverte de la littérature liée à la Semois</li> <li>• Présentoirs en bois valorisant la littérature liée à la Semois : production et installation</li> </ul>
FA 39: Valorisation et promotion des contes et légendes autour des méandres de la Semois	Mise en lumière des légendes de la Semois auprès d'un large public par la création d'un spectacle et de veillées contées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création collective du spectacle "Entre les méandres" avec les habitants de plusieurs communes</li> <li>• Diffusion du spectacle en partenariat avec les centres culturels</li> </ul>
FA 40 : La culture du tabac de la Semois	Meilleure connaissance de la valeur patrimoniale de la culture du tabac de la Semois par les résidents et les visiteurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Panneaux didactiques et signalétiques de la Route du Tabac : restauration et promotion.</li> <li>• Livre-objet "La Feuille et la Main" : diffusion et promotion.</li> </ul>

## Amélioration de l'offre d'accueil et d'hébergement

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 60: Équipement des Maisons des Parcs naturels en lieux d'accueil	Travaux et aménagement de la Maison du Parc naturel de l'Ardenne méridionale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• PNAM - Travaux de rénovation et agrandissement de l'ancienne école de Paliseul Gare en Maison du Parc cet porte d'entrée du Parc national</li> <li>• PNAM - Suivi du chantier et aménagement des locaux</li> </ul>
Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Aménagement de la Maison du Parc naturel de Gaume	
FA 62: Immersion dans les Epioux - Réhabilitation d'un centre d'hébergement pour classes vertes	Transformation de la Maison du garde du site des Epioux en centre d'hébergement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement des travaux</li> <li>• Suivi du chantier</li> </ul>

## Stimulation de la participation citoyenne

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 70: Animation d'un Comité citoyen Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Relais de l'information entre les citoyens et les instances du Parc, consultance et intégration sur des projets spécifiques	Lancement du Cycle 2 du Comité citoyen avec l'organisation de 4 ateliers délibératifs et la présentation du rapport de recommandations citoyennes aux instances du PnVS
FA 71: Création de la charte du bon usager Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Amélioration du comportement des usagers par la sensibilisation à la préservation de la nature et l'encouragement à un comportement responsable sur le territoire du Parc national	* Finalisation du petit guide du bon usager pour les loisirs nature  * Intégration de la charte sur les panneaux didactiques réalisés par le PnVS (sentiers théma, observatoires, points de vue, aires de bivouac)  * Diffusion sur le site du PnVS
FA 73: Développement d'actions de parrainage Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Lié à la FA70	Pris en compte dans le lancement du Cycle 2 du Comité citoyen du PnVS



# DÉVELOPPEMENT RURAL ET SOCIO ÉCONOMIQUE

7

# 7. Développement rural et socio-économique

## 7.1 Promouvoir l'économie locale en lien avec les organismes spécialisés

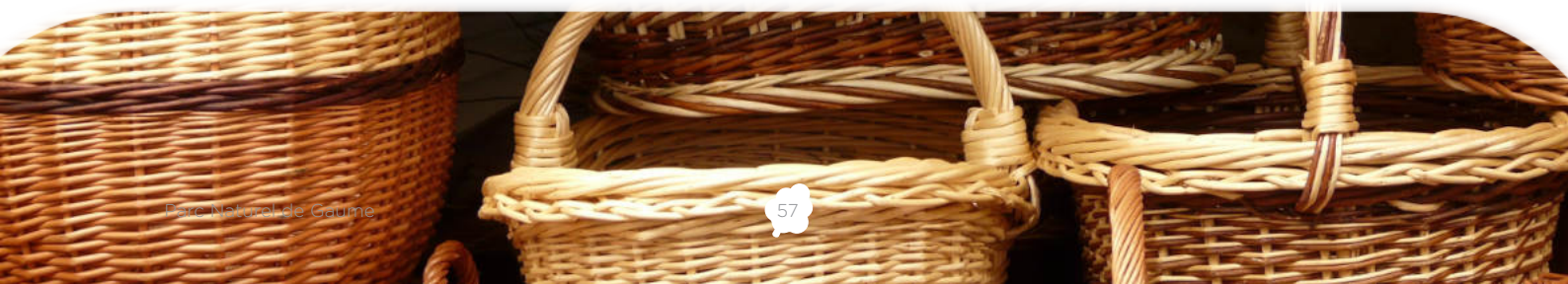
Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Soutenir la création d'entreprises et l'accompagnement des entrepreneurs locaux.</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Ruralité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de communication vers les acteurs ruraux sur l'existence d'Inissi, ses services et événements ;</li> <li>• Rencontres avec les acteurs en vue de les informer et les orienter vers les dispositifs d'accompagnement et aides financières adaptées à leurs besoins et projets ;</li> <li>• Mise en place d'évènements de réseautage/fertilisation afin de stimuler l'émergence de projets novateurs et/ou collaboratifs ;</li> <li>• Mise en place de workshops/ateliers collectifs à petite échelle sur un sujet spécifique et/ou technique et de co-construire des outils permettant de rencontrer les besoins identifiés ;</li> <li>• Recherches et veille marché en vue de suivre les rapides évolutions notamment technologiques en matière de création et gestion d'entreprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une permanence mensuelle d'accompagnement au Parc Tiers-Lieu (en collaboration avec Belgian Senior Consultants).</li> <li>• Accueil/suivi de la communauté de solopreneurs en province du Luxembourg "Resoya".</li> </ul>

## 7.2 Exploiter dans une vision durable les ressources locales (bois, pierre, eaux, etc)

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Optimisation de la valeur économique des ressources forestières.</b></p> <p><u>Financement</u> : Leader Sylviculture</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du projet auprès d'acteurs clés (scierie porteuse du projet, Filière Bois Wallonie, communes, etc.) ;</li> <li>Travaux d'analyse sur les modèles de vente de bois belges, luxembourgeois et français et rencontres avec les organismes (DNF et ANF).</li> <li>Échanges et partage d'expertise avec divers acteurs (GAL Parc de l'Ardenne Méridionale, ONF, PNVS, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'une première vente de bois bord de route à Etalle durant le premier semestre de 2026.</li> </ul>

## 7.3 Développer les filières agricoles locales et les circuits courts

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Développement d'une filière osier en Gaume et d'un projet de coopération autour de l'osier (Ardenne et Gaume).</b></p> <p><u>Financement</u> : Leader Filière Osier</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement de l'asbl Saule en vie, opératrice du projet.</li> <li>But du projet : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Développement de l'osiericulture (plantation, salicetum, etc.) et de la vannerie (augmenter la pratique sur le territoire)</li> <li>b. Actions de sensibilisation et communication (conférence, site internet, etc.)</li> <li>c. Création d'un réseau des acteurs de la filière</li> <li>d. Promotion de la filière à travers un catalogue de vente des produits et services proposés autour de l'osiericulture et de la vannerie</li> <li>e. Formations (amateurs, professionnels du métier, enfants, etc.)</li> <li>f. Développer un lieu autour de l'osier (maison du saule) et la mise sur pied d'un parcours touristique</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation du réseau de partenaires</li> <li>Continuation des actions des fiches projet leader</li> <li>Poursuite des démarches administratives du projet</li> <li>Installation de la nouvelle ressource humaine</li> <li>Développement de l'osiericulture (plantation, salicetum, etc.) et de la vannerie (augmenter la pratique sur le territoire)</li> <li>Actions de sensibilisation et communication (conférence, site internet, etc.)</li> <li>Création d'un réseau des acteurs de la filière</li> <li>Promotion de la filière à travers un catalogue de vente des produits et services proposés autour de l'osiericulture et de la vannerie</li> <li>Formations (amateurs, professionnels du métier, enfants, etc.)</li> <li>Développer un lieu autour de l'osier (maison du saule) et la mise sur pied d'un parcours touristique</li> </ul>



Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Mise à disposition de la cuisine professionnelle partagée « La Po'pote Gaumaise ».</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Ruralité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication sur l'outil de cuisine partagée ;</li> <li>• Développement et mise à jour des outils assurant une bonne coordination entre les différents utilisateurs de la cuisine ;</li> <li>• Favoriser l'utilisation de cet outil partagé pour les jeunes indépendants et les porteurs de projets souhaitant produire/transformer des produits alimentaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fidéliser les locataires réguliers, notamment en simplifiant la facturation et le système de caution</li> <li>• Améliorer la visibilité grâce à une communication renforcée</li> </ul>
<p><b>Création d'une vitrine de produits locaux Tiers-lieu/village de Rossignol.</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Ruralité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre la collaboration régulière pour les besoins en catering des événements liés au PNDG;</li> <li>• Développement de services au sein du Tiers-lieu ;</li> <li>• Lien vers les producteurs locaux et les fournisseurs/distributeurs existants ;</li> <li>• Vente des productions réalisées au sein de la « Popotte Gaumaise ».</li> </ul>	

## 7.4 Développer le tourisme nature et culture

Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Promotion du territoire et de son identité à travers la Marque Gaume en partenariat avec la Maison du Tourisme de Gaume.</b></p> <p><u>Financement</u> : Interreg ATLAB</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication pour l'utilisation de la Marque Gaume auprès des acteurs locaux ;</li> <li>• Réseautage avec les opérateurs touristiques du territoire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation du réseau de partenaires</li> <li>• Renforcement de la coordination avec la Maison du Tourisme</li> </ul>
<p><b>Promouvoir les itinéraires de randonnées.</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Ruralité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration dans le cadre de la mise en place du GR « Tour de Gaume ».</li> </ul>	
<p><b>Accompagner le secteur du tourisme dans un processus d'innovation.</b></p> <p><u>Financement</u> : Interreg ATLAB</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préparation et participation aux comités techniques du projet ATLAB ;</li> <li>• Synergie entre les différents partenaires du portefeuille de projets ADT, pour favoriser l'interaction et la collaboration ;</li> <li>• Prise de contact et présentation du portefeuille de projets Ardenne Transition Durable (ADT) auprès des structures touristiques d'intérêts ;</li> <li>• Mise en place d'événements conjuguant innovation et tourisme durable en Ardenne transfrontalière (Educ-tours; conférences inspirantes ; challenge de l'innovation ; design sprint ; ateliers immersifs; ... )</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amplification des actions initialement prévues pour le PNDG suite au retrait du chef de file et à une modification majeure du projet, impliquant une réorganisation des partenaires et du budget ;</li> <li>• Collaboration au lancement des marchés publics pour l'organisation de challenges de l'innovation, d'ateliers immersifs et de conférences ;</li> <li>• Mise en place d'actions concrètes sur le territoire du Parc naturel de Gaume (éduc-tours, conférences inspirantes et challenges de l'innovation) ;</li> <li>• Participation à des événements touristiques et liés à l'innovation ;</li> <li>• Promotion des actions et des événements transfrontaliers ;</li> <li>• Collaboration et accueil de l'événement "Workshop Tourisme Durable" de la Fédération Touristique de la Province de Luxembourg en partenariat avec la Maison du tourisme de Gaume.</li> </ul>



Objectifs	Actions récurrentes	Actions spécifiques 2026
<p><b>Valoriser les sites miniers d'Halanzay et Musson.</b></p> <p><u>Financement</u> : Interreg Sous Nos Pieds</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination (chef de file) et mise en réseau des partenaires au projet Interreg ;</li> <li>• Prises de contact et présentation du projet auprès d'acteurs clés (musées miniers, communes, autres musées d'intérêt) ;</li> <li>• Travaux d'inventaire visant à répertorier les sites représentatifs du patrimoine géologique, industriel et minier du sur le territoire du Parc naturel de Gaume</li> <li>• Travaux de recherche et d'analyse sur les aménagements et outils de réalité augmentée/virtuelle applicables pour la mise en valeur des sites miniers.</li> <li>• Participation aux évènements liés au projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination (chef de file) du projet</li> <li>• Finalisation des travaux d'inventaire et d'analyse des sites représentatifs du patrimoine géologique, industriel et minier du sur le territoire du Parc naturel de Gaume</li> <li>• Lancement du marché public pour la mise en place de l'outils VR afin de sauvegarder le patrimoine minier et de le faire connaître ;</li> <li>• Réflexion sur le projet réalité augmentée et lancement du marché public ;</li> <li>• Mise en place du parcours didactique des sites miniers de Musson et Halanzay.</li> <li>• Développement du module pédagogique visant à sensibiliser les élèves au patrimoine géologique, industriel et minier du sur le territoire du Parc naturel de Gaume</li> </ul>
<p><b>Réflexions sur la création de portes d'entrées à Florenville (Paysalia), à Tintigny (Château de Rossignol) et à Chiny (Syndicat d'initiative) pour le Parc national de la Vallée de la Semois.</b></p> <p><u>Financement</u> : PN ARNE Ruralité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du projet des portes d'entrée du Parc national de la Vallée de la Semois : Intégration dans des lieux d'accueil touristiques existants et ayant pour vocation de compléter l'offre actuelle avec des aménagements intérieurs et extérieurs. Ces aménagements incluront : Le développement d'un univers visuel et identitaire propre au Parc national permettant de sensibiliser les visiteurs aux actions et engagements du Parc national dans la préservation et la valorisation de la Vallée de la Semois au moyen de nouveaux supports et d'équipements. Chaque porte d'entrée sera thématisée : Florenville - Semois Paysagère, Chiny - Semois Contée, Tintigny - Semois digitale ;</li> <li>• Coordination et échanges avec les opérateurs associés ;</li> <li>• Suivi des travaux pour la porte d'entrée au château de Rossignol ;</li> <li>• Collaboration à l'élaboration du marché public relatif au développement des portes d'entrée, leur design, et la scénographie des espaces ;</li> <li>• Réflexion et définition d'un espace de réalité virtuelle (VR) dans les portes d'entrée, intégrant un outil immersif (casque VR) sur l'évolution du climat et de la biodiversité dans la Vallée de la Semois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation des équipements scénaristiques et de sensibilisation liés aux actions et à la découverte du Parc national de la Vallée de la Semois ;</li> <li>• Mise en place de l'espace VR et de l'outil immersif, composé de casques VR diffusant plusieurs vidéos innovantes sur la découverte de la Loutre, du Lynx et du Milan royal, mettant en avant toute la diversité et la richesse du territoire de la Vallée de la Semois.</li> </ul>

## 7.5 Actions menées par le Parc National de la Vallée de la Semois

### Enjeux économiques et sociaux

Développement du tourisme et des loisirs durables. Retombées potentielles en termes d'emploi. Opportunités pour les entrepreneurs locaux. Stimulation de la participation citoyenne. Contribution à la qualité de vie de la communauté résidente.

### Professionnalisation et pérennisation des opérateurs touristiques par la formation en faveur d'un tourisme durable et inclusif

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 51: Création d'un réseau de guides ambassadeurs du Parc national - balades nature	Création d'une offre diversifiée, qualitative, structurée et visible de balades thématiques guidées	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation : outils et stratégie de communication, à destination des guides du territoire.</li> <li>Élaboration d'une farde reprenant l'ensemble des thématiques abordées durant les séances de formation, à destination des guides "acteurs du Parc" dans les portes d'entrée.</li> <li>Calendrier 2026 de 50 balades guidées thématiques : élaboration, publication, diffusion, promotion.</li> <li>Labellisation de 22 guides du territoire comme "acteurs du Parc" : production de supports textiles avec macaron, organisation d'un événement de remise d'attestation.</li> <li>Dépliant reprenant les coordonnées des guides labellisés "Acteurs du Parc".</li> </ul>
FA 52: Création d'un réseau et formation de guides de rivière spécialisés sur la Semois	600 visiteurs par an emmenés en canoë par un réseau composé de 20 guides de rivière, d'ici 2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>Calendrier 2026 des Échappées belles en canoë sur la Semois : production d'un poster/flyer, diffusion et promotion.</li> <li>Labellisation de 23 guides de rivière comme "acteurs du Parc" : production de supports textiles avec macaron, organisation d'un événement de remise d'attestation.</li> <li>Dépliant reprenant les coordonnées des guides labellisés "Acteurs du Parc".</li> </ul>
FA 63: Accompagnement des opérateurs touristiques vers une démarche plus durable  Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Accompagnement et formation d'opérateurs touristiques vers des pratiques durables pour un meilleur respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Restitution des audits d'installation et accompagnements individualisés pour l'ensemble des 7 campings</li> <li>Perspectives d'évolution et sensibilisation à la labellisation durable pour les 7 OT</li> <li>Rapport final au PNVS</li> </ul>
FA 72: Coaching du secteur événementiel vers plus de durabilité et d'inclusion  Opérateur : Parc Naturel de Gaume	(FA ne sera pas mise en oeuvre et budget doit être alloué à un/des autre-s FAs)	

## Montée en gamme et élargissement de l'offre pour une expérience d'écotourisme originale

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 53: Création d'observatoires Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Augmentation de la visibilité et de la connaissance de la richesse faunistique de la vallée de la Semois par la création de 4 observatoires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de 4 observatoires de la faune complétés de panneaux didactiques.</li> <li>• Communication sur les observatoires de la faune : dépliant d'information</li> </ul>
FA 55: Equipement durable d'aires de baignade Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Aménagement et sécurisation des aires de baignade officielles - dont certaines avec des équipements adaptés pour tous -, tout en informant les visiteurs et en les sensibilisant à la biodiversité. Reconnaissance et aménagement de nouvelles aires de baignade	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation de panneaux combinés et de mobilier durable dans les 8 aires de baignade officielles du PnVS</li> <li>• 1 aire de baignade aménagée pour les PBS</li> <li>• Promotion des 8 sites via supports d'information (dépliants)</li> </ul>
FA 56: Harmonisation et équipement en mobilier forestier	Fournir un mobilier harmonisé au PNVS et création de 4 aires de pique-nique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publier et attribuer le MP Fourniture</li> <li>• Suivre la production et l'installation des éléments mobiliers extérieurs</li> <li>• Suivre la réalisation des aires de pique-nique sur le territoire</li> <li>• Diffuser les cahiers des charges aux partenaires du PNVS pour les futures commandes de mobiliers</li> <li>• Inaugurer les aires de pique-nique et faire leur promotion</li> </ul>
FA 57: Création d'aires de bivouac insolites Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Renforcement de l'aspect immersif et de l'expérience vécue au sein du Parc national par la création de 4 aires de bivouacs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'une plateforme de réservation pour les nuitées</li> <li>• Installation de 4 aires de bivouacs le long du GR16</li> <li>• Communication sur le projet bivouac : Panneaux d'informations et dépliants</li> <li>• Inauguration officielle des premiers bivouacs reconnus dans la Vallée de la Semois</li> </ul>

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
<p>FA 58: Aménagement d'installations artistiques multisensorielles - Sortons sous la pluie !</p> <p>Opérateur : Parc Naturel de Gaume</p>	<p>Sensibilité accrue du public aux enjeux liés au cycle de l'eau (en lien avec les changements climatiques) par la création d'un parcours reliant différentes oeuvres réagissant à l'effet de la pluie, fréquenté lorsqu'il pleut.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place de 5 oeuvres réagissant sous l'effet de la pluie aux niveaux de plusieurs portes d'entrée du Parc National.</li> <li>Communication sur le parcours d'oeuvres</li> </ul>
<p>FA 59: Aménagements d'une station de trail</p>	<p>Construction d'un bâtiment pour la promotion du trail et du tourisme à Herbeumont. Il comportera la station trail, l'Office du tourisme et la porte d'entrée du PNVS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publier et attribuer le MP de Travaux</li> <li>Valider les différents financements</li> <li>Démarrer la construction</li> </ul>

### Créer des produits touristiques innovants

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
<p>FA 64: Création d'une plateforme MICE de package d'activités</p> <p>Opérateur : Parc Naturel de Gaume</p>	<p>Développement et vente d'activités PNVS</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une plateforme de gestion des dons et du mécénat pour la Fondation du Parc national de la Vallée de la Semois</li> <li>Création d'une campagne de communication orientée vers un public de fundraiseurs, mécènes et entreprises</li> </ul>
<p>FA 65: Développement de l'axe bien-être nature - sylvothérapie</p>	<p>Perception de la Vallée de la Semois comme lieu de ressourcement et de bien-être ("territoire d'évasion, source d'émotions").</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion du bien-être nature : publication d'un dépliant ; couverture médiatique.</li> </ul>



## Valoriser les paysages et mettre en tourisme des lieux patrimoniaux (naturels et bâtis)

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
FA 34 : Recensement et valorisation des périmètres d'intérêt et points de vue	Créer une expérience unique avec la création d'un itinéraire des points de vue et l'aménagement original d'au moins 8 points de vue	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement de plusieurs points de vue et installations de mobilier</li> <li>• Entretien de deux points de vue (réouverture)</li> <li>• Création et promotion d'un itinéraire des points de vue</li> </ul>
FA 35 : Préservation, valorisation et entretien des sites archéologiques de la Semois	Au moins 2 sites archéologiques restaurés, 5 sites valorisés (équipements, création de supports et/ou actions de médiation), et 20 sites entretenus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien de la végétation sur une vingtaine de sites</li> <li>• Opérations de restauration (mobilier et site archéologique)</li> <li>• Actions de valorisation: implantation de panneaux didactiques, réalisation d'une brochure "patrimoine", actions de médiation (type visite guidée)</li> <li>• Communication autour de l'appli-jeu familiale axée sur le château d'Herbeumont (cf FA67)</li> </ul>
FA 36 : Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia	Revalorisation du Centre d'interprétation du paysage : Paysalia	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour du contenu des panneaux de "Paysalia"</li> <li>• Remplacement audio et visiorama</li> <li>• Mise en tourisme du Belvédère</li> <li>• Finalisation de la capsule paysage VR</li> </ul>
FA 37 : Restauration et valorisation du petit patrimoine populaire Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Valorisation du petit patrimoine par la création d'un "carnet de voyage"	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impression du carnet de voyage et actions de promotion et diffusion</li> <li>• Mise sur pied de l'exposition itinérante des illustrations</li> <li>• Réalisation des capsules audio/vidéos selon enveloppe budgétaire restante</li> </ul>
FA 54 : Mise en tourisme de réserves naturelles exceptionnelles Opérateur : Parc Naturel de Gaume	Augmentation de la visibilité de la richesse faunistique et floristique de la vallée de la Semois par l'aménagement de 4 réserves naturelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en tourisme de la réserve naturelle de la Platinerie à Bouillon : ajout de panneaux didactiques, remplacement de la passerelle et installation de 2 caillebotis.</li> <li>• Communication sur la mise en tourisme des quatre réserves naturelles : dépliant d'information</li> </ul>

# ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION DU PUBLIC



8

# 8. Accueil, éducation & information du public

## 8.1 Communication générale

### Actions récurrentes

- **Valorisation des projets menés par le Parc** : Chaque projet est mis en lumière à travers des actions de communication ciblées et variées.
- **Gestion hebdomadaire du site internet** : Une mise à jour régulière pour proposer des contenus actualisés, des ressources utiles et des événements à ne pas manquer.
- **Animation des réseaux sociaux** : Facebook, Instagram et autres plateformes seront des relais dynamiques pour communiquer avec nos différents publics et valoriser le territoire.
- **Newsletter mensuelle** : Un rendez-vous d'information mensuel pour partager nos actualités, nos événements et nos avancées.
- **Supports de communication variés** : Conception d'affiches, de flyers, de rapports d'activité, de cartes de vœux et création de contenu visuel (photos, vidéos) pour accompagner les initiatives du Parc et des chargés de mission.
- **Communication ponctuelle via la presse** : Renforcement des relations presse pour des actions ciblées.
- **Information par le biais des communes** : Utilisation des bulletins communaux et autres outils pour toucher directement les habitants du territoire.

### Actions spécifiques 2026

- **Mise en avant de la nouvelle identité visuelle** : Campagne dédiée rappelant l'importance d'un parc naturel, ses thématiques et enjeux.
- **Création du nouveau site internet du Parc Naturel de Gaume**
- **Création de nouveaux supports** : conception de nouveaux flyers, drapeaux, roll-ups etc pour soutenir notre univers visuel lors des événements.
- **Communication renforcée sur le Parc Tiers-lieu et Inissi** : réalisation de communications sympathiques augmentant l'attractivité de ces deux projets du Parc Naturel de Gaume.
- **Réalisation d'une étude de marché** : étude de marché dans le but de mieux savoir comment parler aux acteurs et citoyens locaux/ruraux afin de mieux répondre à leurs attentes, tant en termes de communication que de services, formations, etc.

## 8.2 Actions menées par le Parc National de la Vallée de la Semois

### Sensibilisation et éducation à l'environnement

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
<p>FA 66 : Création d'un outil d'animation immersif, numérique et itinérant sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois</p> <p>Opérateur : Parc Naturel de Gaume</p>	<p>Équiper les 8 portes d'entrée d'un espace VR et créer des animations immersives sur les évolutions du climat et de la biodiversité de la Vallée de la Semois au moyen de casques VR.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement dans la réalisation des 4 capsules VR (Loutre, Lynx, Milan et Paysage) et finalisation.</li> <li>• Installation de la scénographie immersive dans les espaces VR des huit portes d'entrée du Parc national.</li> <li>• Formation du personnel d'accueil touristique à l'utilisation des outils immersifs.</li> <li>• Mise en place d'une campagne de communication autour de l'expérience immersive et des espaces VR : dépliants, vidéos, affichages, etc.</li> </ul>
<p>FA 67 : Amélioration de l'offre de parcours didactiques thématiques</p> <p>Opérateur : Parc Naturel de Gaume</p>	<p>Création de 4 nouveaux parcours et amélioration de 4 parcours didactiques thématiques existants. Parcours appréciés et fréquentés à destination des enfants et adultes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination de la conception des aménagements des parcours de Jamoigne, de la Roche à l'Appel et du château d'Herbeumont avec les prestataires choisis.</li> <li>• Suivi de l'aménagements des parcours thématiques.</li> <li>• Rédaction des contenus de panneaux didactiques et panneaux d'accueil de différents parcours et suivi avec le graphiste pour la mise en page de ceux-ci.</li> <li>• Mise en place d'une visite digitale ludique au Château d'Herbeumont en partenariat avec la Commune d'Herbeumont et Furet Company.</li> <li>• Organisation d'évènements d'inauguration.</li> <li>• Communication sur les parcours via la réalisations de dépliants.</li> </ul>

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
<p>FA 68: Communication sur la forêt, sa gestion et son exploitation durable</p>	<p>Création d'un parcours didactique sur la forêt, sa gestion, ses métiers + rédaction de panneaux de sensibilisation pour à destination des exploitants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi de l'installation du parcours didactique sur les métiers de la forêt et sa gestion</li> <li>• Animation du parcours avec l'aide de professionnels de la forêt auprès d'écoles et du Grand Public</li> <li>• Promotion du parcours didactique auprès des Communes du PNVS</li> <li>• Impression et distribution des panneaux aux exploitants</li> </ul>
<p>FA 69: Développement de la mission pédagogique du Parc national: dossiers, éduc'tour, accompagnements</p>	<p>Coconstruire les cycles d'animations "Biodiversité" et "Patrimoine" avec les classes pilotes impliquées et finaliser les dossiers pédagogiques thématiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Construction et animation des dernières séances du cycle Biodiversité avec l'école libre H Hennequin de Paliseul</li> <li>• Préparation du super défi "journée biodiversité au parc Franken"</li> <li>• Construction et animation des dernières séances du cycle Patrimoine avec les écoles de Bouillon et Herbeumont</li> <li>• Préparation des supers défis "Promenade dans la ville guidée par les enfants"</li> <li>• Rédaction et finalisation des dossiers pédagogiques sur les thèmes suivants : Les cours d'eau, la forêt, le paysage, la biodiversité</li> <li>• Journée de clôture et de promotion des dossiers à destination des enseignants et animateurs</li> </ul>



## Enjeux transversaux

### Développement de l'identité et de l'image du Parc national

Fiches actions	Objectifs	Actions pour 2026
<p>FA 74 : Stratégie de communication et promotion touristique digitale du Parc national</p> <p>Opérateur : Parc Naturel de Gaume</p>	<p>Développer une identité propre au Parc national de la Vallée de la Semois, assurer une visibilité importante pour la structure et ses actions, créer des outils de communication.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination de la réalisation des différents panneaux extérieurs qui seront installés sur le territoire du Parc national.</li> <li>• Coordination de la réalisation des différentes brochures pour promouvoir la destination Parc national et ses différentes offres/facettes.</li> <li>• Campagne d'affichage au niveau national pour promouvoir le Parc national.</li> <li>• Inauguration des principales nouvelles infrastructures du Parc national (observatoires, bivouacs, portes d'entrée, stations trail, équestre...).</li> <li>• Campagnes réseaux sociaux sponsorisées pour mettre en avant la destination Parc national et ses nouveaux services/infras.</li> <li>• Poursuite du travail de communication générale (relations presse, réseaux sociaux, partenariat TV Lux, présence sur différents événements, support aux chargés de mission, etc.).</li> </ul>

# RESSOURCES HUMAINES



9

# 9. Ressources humaines

## Fonctions transversales



**Nicolas Ancion**  
Direction  
(PNDG - PNVS)



**Valérie Roland**  
Administration & comptabilité  
(PNVS)



**Anne-Sophie Wilmus**  
Administration et comptabilité  
(PNDG)



**Aurore Van Den Berghe**  
Gestion et entretien des locaux



**Maxime Blondin**  
Communication

## Patrimoine naturel



**Antoine Crochet**  
Adaptation de la forêt aux  
changements climatiques  
(PNVS)



**Louise Ferrais**  
Inventaire des espèces,  
monitoring  
(PNVS)



**Anne Léger**  
Biodiversité  
(PNDG)



**Florence Martin**  
Gestion  
forestière"



**Marina Rechul**  
Biodiversité  
(PNDG - PNVS)



## Parc Tiers-lieu



**Cyril Maury**  
Administratif et  
évènementiel

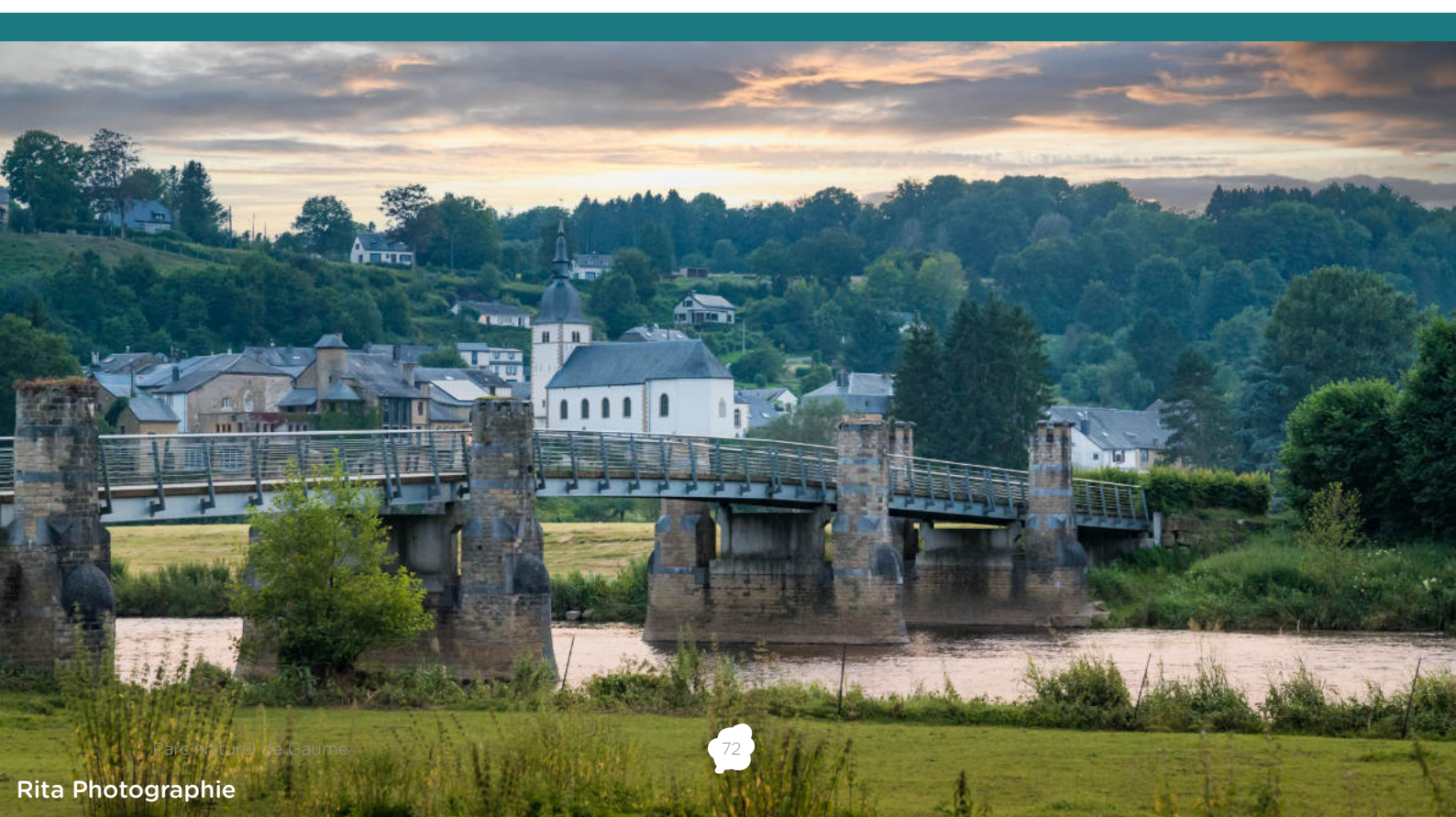
## Énergie



**Maxime D'Hondt**  
Énergie (PNDG)



**Marie Litaert**  
Pollec (PNDG)



## Tourisme, patrimoine et mobilité



**Juliette Denoyelle**  
Aménagement du territoire et tourisme  
(PNDG/PNVS)



**Roxane Dubois**  
Patrimoine  
(PNDG)



**Julien Glatigny**  
Coordinateur SNP  
(PNDG)



**François Godechal**  
Géomatique  
(PNDG/PNVS)



**Briec Grosjean**  
Mobilité  
(PNVS)



**Hélène Lambert**  
Aménagement du territoire et paysages  
(PNDG)



**Sandra Lavigne**  
Tourisme, valorisation du patrimoine  
(PNVS)



**Sophie Lebrun**  
Valorisation de la Semois et opérateurs  
(PNVS)



**Julie Michiels**  
Aménagement du territoire  
(PNVS)



**Lola Renard**  
Amélioration de l'offre de parcours didactiques  
(PNVS)



**Geoffrey Toussaint**  
Tourisme  
(PNDG/PNVS)

# 10. Budget prévisionnel

## I. Ventes et prestations

<b>Ventes et prestations</b>		<b>2.560.573,80</b>
<b>Chiffre d'affaire ATO</b>		
Vente imprimés & publications (JC)		9.277,80
Inissi		15.600,00
Locations (bureaux-séminaires-coworking)		32.520,00
Refacturation chauffage (redevance + cons)		22.350,00
Refacturation consommables (fibres + copieur)		2.640,00
<b>Autres produits d'exploitation</b>		
Subsides Parc national		857.301,07
Subsides Leader Coord (à 90%)		63.598,53
Subsides Leader Filière bois (à 90%)		69.004,71
Subsides Leader Energies (à 90%)		97.199,74
Subsides Leader Patrimoine (à 90%)		53.917,65
Subside Pollec (RW + Communes)		58.333,33
Subside Interreg GR - SNP (100%)		391.298,00
Subside Interreg GR - HC (90%)		112.271,80
Subside Interreg WFV - Atlab (80%)		52.384,29
Subside Interreg WFV - Trésor (80%)		25.180,80
Subside Interreg WFV - Tamisé (80%)		22.473,60
Subside PNG - ARNE - Frais généraux		165.049,00
Subside PNG - ARNE - Biodiversité		79.307,00
Subside PNG - ARNE - Développement rural		116.101,00
Subside PNG - ARNE - Maison du PN (60%)		17.900,00
Subside PNG - ATLPE		60.171,00
Subside PNG - Communes		40.517,10
Subside TL Ruraux		40.000,00
<b>Soutien à l'emploi</b>		
Subside APE		68.253,00
Déductions structurelles		87.924,38

## II. Coûts des ventes et prestations

<b>Coût des ventes et prestations</b>	<b>2.855.428,76</b>
<b>a. Services et bien divers</b>	<b>393.826,04</b>
Frais de réunion - Achats de repas	11.883,55
Charges (électricité, eau et chauffage)	29.757,72
Entretien bâtiment	15.000,00
Entretien matériel	5.000,00
Taxes (égout & immondices)	755,00
Fournitures de bureau diverses	30.000,00
Maintenance informatique	9.360,26
Frais postaux	1.000,00
Communication téléphoniques	20.000,00
Cotisation Gpnt prof	5.000,00
Internet, mail, hébergement	10.000,00
Leasing photocopieur	3.087,69
Imprimés & publications	8.000,00
Assurances (patrimoine & personnel)	57.245,82
Frais de secrétariat social	8.000,00
Publications légales (moniteur)	90,00
Frais bancaires (cptes + crédit)	18.450,00
Crédit hypothécaire (CH)	60.000,00
Frais de déplacement	63.800,00
Frais matériel roulant	2.575,00
Annonces, publicité	3.000,00
Conférence/formation/documentation interne	4.700,00
Inscriptions, abonnements	1.000,00
Cadeaux & obligations clientèles	750,00
Redevance Réseau de chaleur (CGE)	21.600,00
Redevance Photovoltaïque (CGE)	3.771,00

<b>b. Frais d'action</b>	<b>459 885,33</b>
PN ARNE - Biodiversité	44.277,80
PN Maison du PN	29.833,33
PNVS	49.079,20
Leader	29.500,00
Interreg	182.945,00
TL Ruraux	15.000,00
Communication	109.250,00
<b>c. Frais de partenariats</b>	<b>30.135,00</b>
Leader - Energies	30.135,00
<b>d. Vacataires</b>	<b>109.923,69</b>
Honoraires (compta, eme + autres)	5.000,00
Consultance	84.923,69
Avocat - Contentieux	20.000,00
<b>e. Investissements</b>	<b>330.000,00</b>
PNVS	265.000,00
PNG - ARNE	8.000,00
Equipement outillage	5.000,00
Interreg	25.000,00
Maison du Parc - TL Le Parc	27.000,00
<b>f. Rémunérations et charges sociales</b>	<b>1.531.658,70</b>
Rémunérations brutes	1.450.897,30
Pécule de vacances	
PFA	
Charges patronales	
Frais de transport (AR domicile)	22.761,40
Assurance Groupe	58.000,00
<b>III. Bénéfice d'exploitation</b>	<b>(294.854,96)</b>
Produits/charges de régulation	297.922,41
Régulation coût réel RH PNVS	297.922,41
<b>IV. Bénéfice/perte de l'exercice</b>	<b>3.067,45</b>

# Annexes

## a) Fiche Action "Le Parc Tiers-lieu"

Intitulé du projet	N° de FP	Type de FP
Le Parc Tiers-lieu	2026-1	FP1

### Contribution et cohérence :

#### Contribution aux objectifs du Plan de gestion

Dans l'actuel Plan de gestion, en fonction des actions menées, le projet répond à deux objectifs issus de deux axes distincts :

Axe 2 : Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

4. Promouvoir des initiatives nouvelles en matière de mobilité

**Obj : Inventer encore des initiatives en matière de service public et de proximité.**

Axe 3 : Développement rural et socio-économique

Activités économiques locales

**Obj : Promouvoir l'économie locale en lien avec les organismes spécialisés.**

Dans le cadre des nouveaux objectifs globaux qui structurent la stratégie des Parcs naturels, le projet répond à **"Favoriser un développement économique local et soutenable"**

#### Lien avec les orientations stratégiques régionales

Le projet du Parc Tiers-lieu s'inscrit pleinement dans plusieurs orientations stratégiques à l'échelle régionale :

- Il contribue au développement territorial durable en renforçant l'attractivité des villages ruraux et en offrant des services de proximité et des infrastructures partagées accessibles.
- Il soutient la transition numérique et l'inclusion digitale grâce à des espaces de travail, des formations et un accompagnement de proximité pour les citoyens, les ASBL et les petites entreprises.
- Le Parc Tiers-lieu favorise également l'entrepreneuriat local, le secteur associatif et des activités de soutien aux porteurs de projets.
- Il renforce la participation citoyenne et l'innovation sociale en créant un lieu de rencontre et d'échanges.
- La valorisation du patrimoine et de l'immobilier est également centrale avec l'utilisation de l'église de Rossignol comme espace partagé innovant entre la Fabrique d'Eglise et le Parc Tiers-lieu, ou encore l'occupation partagée du château de Rossignol entre plusieurs membres du tiers-lieu.
- Enfin, le Parc Tiers-lieu contribue à la transition écologique et à la sensibilisation environnementale par ses liens étroits avec le Parc naturel de Gaume, le Parc national de la Vallée de la Semois, Natagora, le Contrat de Rivière Semois-Chiers, Natagriwal, etc.

### **Lien avec les plans et programmes en vigueur localement**

Le projet "Le Parc Tiers-lieu" est cohérent avec les orientations locales car un tiers-lieu est un acteur de développement local qui encourage la création d'espaces partagés au service du territoire et de ses habitants. Les politiques communales en matière de développement rural, de soutien au tissu associatif et d'accès aux services créent un contexte favorable au projet. Les principales opportunités résident dans l'intérêt des communes pour des dynamiques collaboratives et pour la valorisation d'espaces existants, tandis que les éventuels écueils concernent surtout la nécessité de maintenir une coordination entre acteurs locaux afin d'assurer une utilisation harmonieuse et partagée des infrastructures.

## Description :

### Description du projet

Le Parc Tiers-lieu, porté par le Parc naturel de Gaume, vise à créer un lieu partagé rassemblant acteurs locaux, associations, indépendants et citoyens autour d'espaces de travail, d'innovation, de créativité et de convivialité. Au départ du parc et du château Rossignol, et désormais complété par la rénovation de l'église du village, le projet répond à un besoin croissant de mutualisation d'espaces, de soutien aux initiatives locales et de dynamisation rurale. Il s'inscrit également dans un contexte d'éloignement et de manque d'offres de services en milieu rural, renforçant la nécessité de créer un lieu ressource de proximité.

L'ambition est de faire du Parc Tiers-lieu un pôle territorial d'expérimentation, un espace favorisant l'entrepreneuriat, l'inclusion numérique, la transition écologique et la participation citoyenne, tout en renforçant les liens entre acteurs du territoire et en offrant des infrastructures accessibles, modulables et adaptées aux usages actuels.

**Objectif global :** L'objectif général est de créer de l'animation sur le site de Rossignol avec les forces vives du territoire et les membres du Tiers-lieu, accompagner les porteurs de projets locaux, renforcer leurs compétences, mettre à disposition des espaces adaptés aux professionnels et aux particuliers, et de développer de la cohésion sociale et professionnelle à travers les actions mises en place.

- Objectifs spécifiques

- Sensibiliser et former les acteurs ruraux et les citoyens (à différents enjeux de société dont la transition numérique), au moyen de formats d'événements variés, afin de développer leurs compétences, professionnaliser leurs pratiques, les informer et leur permettre de s'approprier des outils et méthodes adaptés à leurs besoins.
- Mettre en avant les ressources du Tiers-lieu, des associations partenaires, des acteurs économiques locaux.
- Proposer une offre de services locale et mettre à disposition des espaces partagés tels que la cuisine professionnelle « La Po'pote Gaumaise », la salle polyvalente, le parc extérieur, l'église, des salles de réunion, etc.

**Durée du projet :** projet en continu

**Objectif 1 : Sensibiliser et former les acteurs ruraux et les citoyens (à différents enjeux de société dont la transition numérique), au moyen de formats d'événements variés, afin de développer leurs compétences, professionnaliser leurs pratiques, les informer et leur permettre de s'approprier des outils et méthodes adaptés à leurs besoins.**

Activités spécifiques 2026	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un programme de formations professionnalisantes, de séances d'information, de workshops et de permanences de conseil, autour de différents thèmes et enjeux de société.</li> <li>• Accueil et développement de synergies (appels à projets) avec MolenGeek (formations dans les nouvelles technologies) pour faciliter leur intégration au Parc Tiers-lieu.</li> <li>• Création et animation d'un challenge de l'innovation visant à faire émerger des offres innovantes autour de différentes thématiques (tourisme, mobilité, nouvelles technologies, ...), en réponse aux besoins spécifiques des acteurs ruraux.</li> <li>• Organisation de conférences inspirantes (master classes) présentant des témoignages concrets de projets innovants sur différentes thématiques, afin de sensibiliser les acteurs professionnels et institutionnels à la culture de l'innovation et de leur montrer l'étendue des possibles en matière de développement de leurs activités.</li> <li>• Mise en place d'une permanence mensuelle d'assistance-conseils via des rendez-vous personnalisés pour les associations, entrepreneurs locaux, porteurs de projets, avec Belgian Senior Consultants, sur des questions juridiques, administratives, etc. (Inissi)</li> <li>• Accompagnement et soutien de la communauté d'entrepreneurs "Resoya".</li> </ul>	Opérateur	PNDG
Activités récurrentes	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'événements traitant de sujets divers à destination des acteurs locaux et citoyens.</li> <li>• Mise en place de workshops/ateliers collectifs sur des sujets spécifiques pour répondre à des besoins identifiés.</li> <li>• Réponse à des appels à projets et recherches de financements visant à développer la dynamique au sein du Parc Tiers-lieu.</li> <li>• Collaboration sur l'organisation de programmes de formation ainsi que des séances d'information portés par des services régionaux et provinciaux de différents secteurs.</li> <li>• Coordination, échanges avec les autres opérateurs d'accompagnement de la Province de Luxembourg.</li> <li>• Rencontres avec des entrepreneurs en vue de les informer et les orienter vers les dispositifs d'accompagnement et aides financières adaptées à leurs besoins et projets.</li> <li>• Mise en place d'événements de réseautage/fertilisation afin de stimuler l'émergence de projets novateurs et/ou collaboratifs</li> <li>• Actions de communication à destination des acteurs ruraux concernant nos offres, nos services et nos événements.</li> <li>• Veille juridique.</li> </ul>	Opérateur	PNDG

## Objectif 2 : Mettre en avant les ressources du Tiers-lieu, des associations partenaires, des acteurs économiques locaux et de l'outil en ligne.

Activités spécifiques 2026	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de la Fête du Parc Tiers-lieu en septembre 2026 (mise en avant des associations du tiers-lieu et autres initiatives locales durant une semaine)</li> <li>• Accompagnement par l'ASBL Trois-Tiers pour renforcer la dimension participative du projet (membres du Tiers-lieu et citoyens) et favoriser l'émergence d'initiatives citoyennes</li> <li>• Communication sur l'installation de MolenGeek en tant que nouveau membre du Parc Tiers-lieu et accompagnement</li> <li>• Accueil et développement de synergies avec 4A asbl (Aide administrative aux asbl) pour faciliter leur intégration à la dynamique Tiers-lieu.</li> </ul>	Opérateur	Maison du Parc
Activités récurrentes	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil et organisation, d'événements dédiés aux initiatives et dynamiques locales</li> <li>• Organisation de réunions pour la préparation d'évènements divers dans le cadre du Tiers-lieu</li> <li>• Communication et relais des actualités et évènements des membres du Parc Tiers-lieu</li> </ul>	Opérateur	Maison du Parc

**Objectif 3 : Proposer une offre de services locale et mettre à disposition des espaces partagés tels que la cuisine professionnelle « La Po'pote Gaumaise », la salle polyvalente, le parc extérieur, l'église, des salles de réunion, etc.**

	Intervention du parc	Territoire concerné
<p><b>Activités spécifiques 2026</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de notre visibilité grâce à une communication renforcée sur notre offre de services</li> <li>• Fidélisation des locataires réguliers</li> <li>• Mise en location du nouvel espace partagé du Parc Tiers-lieu au sein de l'église de Rossignol</li> <li>• Installation et ouverture d'un escape game à destination du grand public</li> </ul>	Opérateur	PNDG
<p><b>Activités récurrentes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion logistique quotidienne des espaces, des réservations et de l'ensemble des offres de services proposées.</li> <li>• Mise à disposition et gestion d'une offre polyvalente combinant espaces intérieurs et extérieurs, solutions de catering, équipements adaptés, outils numériques, parking aisé et connexion fibre en zone rurale.</li> <li>• Communication et valorisation de l'offre du Parc Tiers lieu.</li> <li>• Développement et mise à jour des outils numériques de gestion et de coordination entre les différents utilisateurs des espaces locatifs.</li> </ul>	Opérateur	Maison du Parc

## Description des investissements programmés

L'église de Rossignol, située au cœur du village, a été rénovée et transformée en un espace partagé polyvalent au service du Parc Tiers-Lieu, tout en conservant sa vocation religieuse. Le bâtiment, propriété de la Commune de Tintigny, fait désormais l'objet d'une utilisation conjointe entre la Fabrique d'Église et le Parc naturel de Gaume, encadrée par une convention d'utilisation partagée.

Les investissements portent sur la rénovation complète du sol, l'installation d'un chauffage par le sol, la mise en conformité de l'électricité, la création de sanitaires, l'aménagement d'accès PMR et l'ajout d'un équipement technique complet (éclairage, sonorisation, projecteur, micros, mobilier modulable...). Une cloison acoustique, également utilisée comme surface de projection, a aussi été installée. Les travaux ont été réalisés avec l'accompagnement d'Idélux Projets publics.

Ce nouvel espace vise à accueillir les activités du Parc Tiers-Lieu ainsi qu'une grande variété d'événements : conférences, formations, réunions, expositions, animations musicales, ciné-débats, etc.

La rénovation de l'église de Rossignol répond à un double besoin : d'une part, celui de trouver de nouvelles affectations pour des édifices religieux coûteux et de moins en moins fréquentés, d'autre part celui de créer un nouvel espace polyvalent pour le Parc Tiers-Lieu, en réponse au taux d'occupation élevé de ses autres locaux.

Ce nouvel espace a été inauguré le 21 novembre 2025, et sera utilisé dans son plein potentiel dès 2026.

Un budget de 27.000€ en investissement est réservé pour répondre à des besoins en aménagements non prévus par l'auteur de projet et dont l'utilisation réelle du bâtiment mettrait à jour

## Spécificités opérationnelles des Parcs intégrées au projet

### Innovation/expérimentation

Le Parc Tiers-Lieu constitue un espace d'expérimentation pour de nouveaux modes de gestion et d'animation de l'espace rural. Le projet teste des formes de mutualisation d'infrastructures (église réaffectée et partagée, cuisine partagée par exemple), et rassemble associations locales, indépendants, citoyens et pouvoirs publics en un même endroit.

Il explore également des approches innovantes d'accompagnement, de participation citoyenne et de soutien aux initiatives locales dans un contexte rural.

Cette offre de services, d'événements, de formations, d'outils visant à développer ses compétences numériques, et cet espace de rencontre contribuent à moderniser la planification territoriale et à renforcer l'attractivité du Parc naturel de Gaume. En ce sens, le Parc Tiers-Lieu joue un rôle de laboratoire territorial permettant de tester des pratiques reproductibles dans d'autres communes rurales.

### Coopération européenne

L'origine du projet Tiers-lieu s'inscrit dans une dynamique de coopération transnationale LEADER et WBI avec la France, en partenariat avec le GAL Pays de Guéret et le GAL Pays Sud Charente, autour de la thématique « Les tiers-lieux, acteurs de développement local ».

Les échanges et retours d'expériences issus de cette coopération ont permis de concevoir et d'affiner des modalités d'animation de collectifs en milieu rural, de préciser notre positionnement, de structurer notre stratégie et d'étoffer notre offre de services, en réponse à l'éloignement des services en zone rurale pour le monde associatif et entrepreneurial.

Par ailleurs, le Parc naturel de Gaume est opérateur du projet Interreg FWV Ardenne Tourisme Lab, qui a pour objectif la mise en place de nombreux événements transfrontaliers, sous différents formats, au départ du Parc Tiers-lieu. Notre site a été identifié pour l'organisation de ces événements en raison de son offre de services, sa localisation stratégique à proximité des frontières et des partenaires impliqués.

### Collaboration

Initié par le Parc naturel de Gaume, gestionnaire du site du château de Rossignol, une dynamique multi-associative s'est créée entre les différents associations présentes au sein du Tiers-lieu : Natagora - Natagriwal - Le Contrat de Rivières Semois-Chiers - Les Jeunesse musicales du Luxembourg belge - Le Centre culturel de Rossignol-Tintigny - le Syndicat d'Initiative de Tintigny - Europe Direct - Gaume Jazz - Le P'tit cabas (épicerie de proximité) - ...

Trimestriellement, ces associations se rassemblent et définissent des actions ou des événements en partenariat à mettre en œuvre pour répondre aux besoins de leurs publics cibles.

Chaque année, une semaine d'animations autour de la dynamique Tiers-lieu est organisée en collaboration avec les associations partenaires.

### **Synergie avec les ODR**

Le projet innovant du Parc Tiers-lieu, basé sur un usage partagé de l'église de Rossignol, s'inscrit en droite ligne avec le PCDR de la commune de Tintigny, qui prévoit plusieurs projets et actions en lien direct avec la réaffectation des églises, initiés dans le cadre de l'ODR de Tintigny.

Une réflexion a en effet été lancée sur l'avenir des églises, éléments majeurs du patrimoine local situés au cœur des villages, dont certaines sont aujourd'hui très peu fréquentées et difficiles à entretenir.

La CLDR a souhaité inscrire cette thématique dans une réflexion globale, ainsi que dans le projet spécifique de réaffectation de l'église de Rossignol, avec la volonté d'anticiper l'avenir de ces infrastructures en démontrant qu'il est possible de leur donner une nouvelle vocation tout en respectant l'esprit du lieu.

Le projet du Parc Tiers-lieu à travers son offre contribue ainsi à renforcer l'attractivité des villages ruraux en offrant des services de proximité et des infrastructures partagées accessibles au plus grand nombre.

**Moyens mobilisés :**

<b>Budget annuel 2026</b>			
Type de frais	Montant en €	Subvention organique régionale	Autres sources de financement
Frais de personnel (C. Maury)	35.000€	46% DR	54% TL
Frais de personnel (G. Toussaint)	36.000€	20% DR	80% Interreg
Frais de fonctionnement (C. Maury)	5.250€	100% DR	80% Interreg
Frais de fonctionnement (G. Toussaint)	5.400€	20% DR	80% Interreg
Frais d'action	3.500€	20% DR	80% Interreg
Frais d'investissement	27.000€	0%	100% TL
<b>Budget global</b>	<b>112.150€</b>		
		<b>Subvention PN Développement Rural</b>	<b>30.330€</b>

**Ressources humaines liées au projet**

Cyril Maury affecté à ½ ETP sur le projet Tiers-lieu  
 Geoffrey Toussaint affecté à ½ ETP sur le projet Interreg FWV ATLAB

## Éventuels partenaires impliqués dans le projet

### **Partenaires membres du Parc Tiers-lieu**

Parc naturel de Gaume + Parc national Vallée de la Semois

Le P'tit cabas

Gaume Jazz

Centre culturel de Rossignol-Tintigny

Jeunesses Musicales Luxembourg belge

Contrat de Rivière Semois-Chiers

Land of Memory Rossignol

Europe Direct

Natagora

Syndicat d'Initiative de Tintigny

Natagriwal

Ludothèque de Rossignol

MolenGeek (en cours d'intégration)

### **Autres partenaires :**

Communes, dont la commune de Tintigny

Belgian Senior Consultants

4A asbl

Fabrique d'Eglise

Idélux

Maison du Tourisme de Gaume

Province de Luxembourg

Fédération Touristique de la Province de Luxembourg

Henallux - Haute École de Namur-Liège-Luxembourg

Haute École Robert Schuman

Aube en Champagne Attractivité

Agence de Développement Touristique des Ardennes

Centre de compétence Forem Tourisme

Maison du Tourisme Pays des Lacs

Région Wallonne

UE

Indicateurs de réalisation 2026	
Intitulé des indicateurs	Valeur cible
<p><b>Objectif 1 :</b> Sensibiliser et former les acteurs ruraux et les citoyens (à différents enjeux de société dont la transition numérique), au moyen de formats d'événements variés, afin de développer leurs compétences, professionnaliser leurs pratiques, les informer et leur permettre de s'approprier des outils et méthodes adaptés à leurs besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de formations (8)</li> <li>• Nombre de conférences (8)</li> <li>• Nombre d'événements de réseautage (3)</li> <li>• Nombre d'événements externes accueillis (10)</li> <li>• Nombre de permanences (BSC/Inissi) (12)</li> <li>• Nombre de conférences inspirantes (innovation - ATLAB) (2)</li> <li>• Nombre de challenge (innovation - ATLAB) (1)</li> <li>• Nombre de thématiques d'innovation traitées dans le cadre des challenges (4)</li> </ul> <p><b>Objectif 2 :</b> Mettre en avant les ressources du Tiers-lieu, des associations partenaires, des acteurs économiques locaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de partenaires du Parc Tiers-lieu (13)</li> </ul> <p><b>Objectif 3 :</b> Proposer une offre de services locale et mettre à disposition des espaces partagés tels que la cuisine professionnelle « La Po'pote Gaumaise », la salle polyvalente, le parc extérieur, l'église, des salles de réunion, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de locations des espaces polyvalents (salle polyvalente, église, salles de réunion, parc extérieur) (20)</li> <li>• Nombre de locations de la cuisine professionnelle (25)</li> <li>• Nombre de réservations de l'Escape Gaume (30)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 8</li> <li>• 8</li> <li>• 3</li> <li>• 10</li> <li>• 12</li> <li>• 2</li> <li>• 1</li> <li>• 4</li> <li>• 13</li> <li>• 20</li> <li>• 25</li> <li>• 30</li> </ul>

## indicateurs de résultats 2026

Intitulé des indicateurs	Valeur cible
<p><b>Objectif 1 :</b> Sensibiliser et former les acteurs ruraux et les citoyens (à différents enjeux de société dont la transition numérique), au moyen de formats d'événements variés, afin de développer leurs compétences, professionnaliser leurs pratiques, les informer et leur permettre de s'approprier des outils et méthodes adaptés à leurs besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants aux formations (80)</li> <li>• Nombre de participants aux conférences (250)</li> <li>• Nombre de participants aux événements de réseautage (80)</li> <li>• Nombre d'événements externes accueillis (10)</li> <li>• Nombre de bénéficiaires des permanences (BSC/Inissi) (36)</li> <li>• Nombre de participants aux conférences inspirantes (innovation - ATLAB) (60)</li> <li>• Nombre de participants au challenge (innovation - ATLAB) (50)</li> </ul> <p><b>Objectif 2 :</b> Mettre en avant les ressources du Tiers-lieu, des associations partenaires, des acteurs économiques locaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions des partenaires du tiers-lieu organisées (3)</li> <li>• Nombre d'activités proposées lors de la fête du Parc Tiers-lieu (8)</li> <li>• Nombre de participants à la fête du Parc Tiers-lieu 2026 (250)</li> </ul> <p><b>Objectif 3 :</b> Proposer une offre de services locale et mettre à disposition des espaces partagés tels que la cuisine professionnelle « La Po'pote Gaumaise », la salle polyvalente, le parc extérieur, l'église, des salles de réunion, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'utilisateurs des espaces locatifs du Parc Tiers-lieu dans un rayon de 20 km (15)</li> <li>• Nombre d'utilisateurs des espaces locatifs du Parc Tiers-lieu au-delà d'un rayon de 20 km (5)</li> <li>• Nombre de participants à l'Escape Gaume (70)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 80</li> <li>• 250</li> <li>• 80</li> <li>• 10</li> <li>• 36</li> <li>• 60</li> <li>• 50</li> <li>• 3</li> <li>• 8</li> <li>• 250</li> <li>• 15</li> <li>• 5</li> <li>• 70</li> </ul>

## Évaluation programmée

Un COMAC (comité d'accompagnement) annuel est organisé dans le cadre de la subvention Tiers-Lieux Ruraux.

Des comités techniques sont organisés, selon les besoins des opérateurs (à une fréquence semestrielle ou trimestrielle), et un COMAC avec les autorités compétentes a lieu une fois par an dans le cadre de la subvention Interreg FWV ATLAB.

## a) Fiches Action SPW ARNE

### Intitulé du projet

Chiroptères : amélioration des connaissances et mise en œuvre de mesures favorables

### N° de FP

2026-2

### Type de FP

FP1

### Contribution et cohérence :

#### Contribution aux objectifs du Plan de gestion

##### Axe 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

3. Accueillir et restaurer la biodiversité
4. Sensibiliser la population à la biodiversité : Promouvoir et coordonner les outils de gestion communaux favorables à la biodiversité

##### Axe 2: Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

3. Favoriser un aménagement et un urbanisme durables : Promouvoir une réflexion et une coordination supra-communale en aménagement du territoire et politique du logement ; Réfléchir à la mise en place d'un urbanisme durable

Dans le cadre des nouveaux objectifs globaux qui structurent la stratégie des Parcs naturels, le projet répond à :

4. « **Préserver, restaurer et valoriser les milieux naturels et la biodiversité** ».

#### Lien avec les orientations stratégiques régionales

Ce projet s'inscrit dans plusieurs stratégies, notamment :

- Biodiversité 360° en contribuant l'amélioration des connaissances sur les populations locales de chauves-souris, la protection et la restauration des habitats essentiels (gîtes estivaux et hivernaux, terrains de chasse), l'implication des acteurs locaux dans la conservation, conformément à l'approche participative et territoriale promue par la stratégie ;
- Réseau Natura 2000 en contribuant à maintenir ou restaurer un état de conservation favorable pour des espèces patrimoniales et à favoriser la gestion durable des habitats et corridors écologiques.

## Lien avec les plans et programmes en vigueur localement

Le projet s'inscrit dans plusieurs objectifs des principaux plans et programmes locaux, notamment :

- La poursuite du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)/Biodiversité en contribuant à renforcer la connaissance du patrimoine naturel local et soutenant à la mise en œuvre d'actions concrètes de protection des espèces. Le projet permet également la restauration des gîtes et la préservation des zones de chasse s'inscrivent dans les objectifs de maintien et de valorisation de la biodiversité communale à travers une approche participative (implication des communes et propriétaires);
- Le Schéma de Développement Communal (SDC) en contribuant à l'aménagement durable du territoire en intégrant la préservation des milieux et des corridors écologiques dans la planification communale. Il permet de concilier protection de la biodiversité et activités humaines (rénovations de bâtiments, aménagements, etc.), conformément aux orientations du SDC.

## Description :

### Description du projet

Cette fiche projet a deux objectifs :

**Objectif 1 - Améliorer les connaissances sur le territoire :** mieux comprendre la présence, les besoins et les menaces qui pèsent sur les chauves-souris — en particulier le Petit et le Grand rhinolophe — dans la région ciblée. Cet objectif permet d'identifier précisément les enjeux et comprendre le fonctionnement écologique des populations locales de rhinolophes.

**Objectif 2 - Mettre en œuvre des mesures favorables :** consiste à appliquer des actions concrètes de conservation afin d'améliorer la préservation des chauves-souris en Gaume et de restaurer un réseau fonctionnel d'habitats propices. Il s'agit donc de créer des conditions pérennes permettant la stabilisation, voire le renforcement des populations de chauves-souris.

**Durée du projet :** 10 ans - 2024 à 2036

## Objectif 1 : Améliorer les connaissances sur le territoire

### Durée du projet :

Activités spécifiques 2026	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mener une étude dans le but d'améliorer les connaissances sur les colonies du Petit rhinolophe à l'aide d'enregistreurs type SM4 ;</li> <li>Mener une étude pour améliorer les connaissances sur la densité des populations dans les minières de Musson à l'aide d'une barrière infrarouge ;</li> </ul>	Opérateur	PNDG
Activités récurrentes	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>Effectuer un état des lieux de l'opération « Combles et clochers » dans les églises des 10 communes du Parc naturel ;</li> <li>Renforcer les collaborations entre les différents acteurs (Plecotus, DEMNA, DNF, communes et CPEPESC Lorraine (France)) ;</li> <li>Mettre en place un groupe de bénévoles pour effectuer le suivi des sites aménagés.</li> </ul>	Opérateur	PNDG
Activités déjà réalisées	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaire de plusieurs combles et clochers d'églises</li> </ul>	Opérateur	PNDG

<b>Objectif 2 : Mettre en oeuvre des mesures favorables</b>		
<b>Activités spécifiques 2026</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter la surface des prairies de haute valeur biologique.</li> <li>Former les agents DNF à une gestion sylvicole favorable ;</li> <li>Renforcer le SOS chauves-souris ;</li> <li>Diminuer la pollution lumineuse : action prise en charge par le projet Interreg « TAMISEE ».</li> </ul>	Opérateur	PNDG
<b>Activités récurrentes</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Sécuriser/aménager des sites comme gîte d'été et d'hiver (tour électrique désaffectée, ancien réservoir semi-enterré, etc.) ;</li> <li>Planter des ligneux pour recréer des corridors et permettre aux chauves-souris de se déplacer entre leurs terrains de chasse et leurs gîtes ;</li> <li>Organiser une activité de sensibilisation dans le cadre des NEC .</li> </ul>	Opérateur	PNDG
<b>Activités déjà réalisées</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménager 9 sites en 2024 ;</li> <li>Organiser de réunions de coordination entre les acteurs du territoire ;</li> <li>Organiser une NEC.</li> </ul>	Opérateur	PNDG

<b>Description des investissements programmés</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement d'une ancienne tour électrique sur la commune de Virton ;</li> <li>Sécurisation d'un site (type ancien réservoir, ancienne glacière, etc.) contre les prédateurs à définir en fonction des opportunités.</li> </ul>

## Spécificités opérationnelles des Parcs intégrées au projet

### Innovation / expérimentation

Le projet constitue un terrain d'expérimentation dans l'utilisation de dispositifs technologiques innovants — comme les enregistreurs acoustiques SM4 et la barrière infrarouge dans les minières de Musson — permettant de tester de nouvelles méthodes d'acquisition de données, plus précises et moins intrusives.

Par ailleurs la formation des agents DNF à des techniques de gestion sylvicole adaptés aux chauves-souris contribuent à expérimenter les retombées positives de la sensibilisation des acteurs du territoire.

### Coopération européenne

Le projet s'inscrit dans la continuité d'initiatives transfrontalières soutenues par des programmes européens, notamment via l'implication d'Interreg pour les actions relatives à la pollution lumineuse.

L'intégration du projet TAMISEE permet d'ancrer la démarche dans des dynamiques européennes de préservation de la biodiversité nocturne, d'harmonisation des pratiques et de mutualisation des retours d'expérience entre territoires.

La collaboration avec des structures françaises telles que la CPEPESC Lorraine renforce aussi la dimension européenne par un travail partagé sur des populations de chiroptères ne tenant pas compte des frontières administratives.

### Collaboration

Le projet repose sur un réseau de partenaires scientifiques et opérationnels : DEMNA, DNF, Plecotus, Natagriwal, CPEPESC Lorraine, ainsi que les communes du Parc.

Cette collaboration permet de croiser les compétences d'experts, d'opérateurs de terrain, d'associations et de gestionnaires, afin d'assurer un suivi cohérent et une mise en œuvre efficace des mesures favorables.

La création d'un réseau de bénévoles chargé du suivi des gîtes et des aménagements renforce l'ancrage local et crée une dynamique participative durable.

### Synergie avec les ODR

Le projet contribue à créer des synergies avec les Opérations de Développement Rural (ODR) en cours, notamment en améliorant la prise en compte de la biodiversité dans :

- Les projets d'aménagement du territoire ;
- La rénovation du bâti ancien (combles, clochers, gîtes potentiels) ;
- La gestion des paysages agricoles (prairies de haute valeur biologique, haies, arbres, vergers, etc.).

Le projet devient ainsi un levier opérationnel permettant d'alimenter les démarches rurales locales en données, en outils de gestion et en retours d'expérience.

**Moyens mobilisés :**

<b>Budget annuel 2026</b>			
Type de frais	Montant en €	Subvention organique régionale	Autres sources de financement
Frais de personnel (J. Michiels)	20.000€	100% Biodiversité	
Frais de personnel (M. Rechul)	24.500€	20% Biodiversité	80% interreg
Frais de fonctionnement (M. Rechul)	3.675€	100% Biodiversité	
Frais de fonctionnement (J. Michiels)	3.000€	20% Biodiversité	80% interreg
Frais d'investissement	8.000€	100% Biodiversité	
<b>Budget global</b>	<b>61.620€</b>		
		<b>Budget subvention PN Biodiversité</b>	<b>41.264€</b>

**Ressources humaines liées au projet**

0.35 ETP - Marina RECHUL, Chargée de mission Biodiversité

**Éventuels partenaires impliqués dans le projet**

- DEMNA ;
- DNF ;
- Plecotus ;
- Natagriwal ;
- CPEPESC ;
- Communes.

## Indicateurs de réalisation 2026

Intitulé des indicateurs	Valeur cible
<b>Objectif 1 : Améliorer les connaissances sur le territoire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'études démarrées</li> <li>• Nombre de rencontres entre acteurs organisées</li> <li>• Nombre de combles d'églises inventoriés</li> <li>• Nombre de réseaux créés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 études</li> <li>• 1 rencontre</li> <li>• 10 églises</li> <li>• 1 réseau</li> </ul>
<b>Objectif 2 : Mettre en oeuvre des mesures favorables</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de prairies de hautes valeurs biologiques inventoriés</li> <li>• Nombre de formations organisés</li> <li>• Nombre de sites potentiels aménageables repérés</li> <li>• Nombre d'activités organisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 prairies</li> <li>• 1 formation</li> <li>• 5 sites</li> <li>• 1 activité</li> </ul>

## indicateurs de résultat 2026

Intitulé des indicateurs	Valeur cible
<b>Objectif 1 : Améliorer les connaissances sur le territoire</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rapports suite aux études</li> <li>• Nombre d'acteurs rencontrés</li> <li>• Nombre de bénévoles impliqués</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 rapport</li> <li>• 3 acteurs</li> <li>• 30 participants</li> </ul>
<b>Objectif 2 : Mettre en oeuvre des mesures favorables</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hectares des prairies de haute valeur biologique sous convention</li> <li>• Agents DNF participants à la formation</li> <li>• Nombre de sites sécurisés/aménagés</li> <li>• Nombre de participants à la NEC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 ha</li> <li>• 30 participants</li> <li>• 2 sites</li> <li>• 20 participants</li> </ul>

## Évaluation programmée

Rapport d'activités fin 2026 ;  
COMAC courant 2027.

**Intitulé du projet**

Revalorisation de l'arbre paysan sous toutes ses formes : vergers, haies, arbres isolés, etc.

**N° de FP**

2026-3

**Type de FP**

FP1

**Contribution et cohérence :****Contribution aux objectifs du Plan de gestion**Axe 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

1. Accueillir et restaurer la biodiversité

Dans le cadre des nouveaux objectifs globaux qui structurent la stratégie des Parcs naturels, le projet répond à :

1. Préserver, restaurer et valoriser les milieux naturels et la biodiversité
2. Soutenir une agriculture robuste, familiale et qui renforce la biodiversité
3. Soutenir une gestion durable des ressources sylvicoles et naturelles
4. Favoriser un développement économique local et soutenable
7. Préserver et valoriser la qualité et la diversité des paysages
8. Orienter les projets d'aménagement du territoire dans une perspective d'optimisation spatiale, de maîtrise de la mobilité et de gestion qualitative du cadre de vie

**Lien avec les orientations stratégiques régionales**

Axe 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

1. Stratégie Biodiversité 360°
2. Stratégie « Yes We Plant » de la Région wallonne.
3. Troisième stratégie wallonne de développement durable pour les ODD 15

**Lien avec les plans et programmes en vigueur localement**

- Anciens PCDN locaux en fonction des communes où les plantations / restaurations se font
- Anciens projets BiodiverCité

## Description :

### Description du projet

La Gaume est traditionnellement une région de vergers et ces derniers sont des éléments identitaires fondamentaux du territoire et de son paysage. Les services écosystémiques rendus par les arbres âgés et leur importance ne sont plus à démontrer. Ces vieux vergers font partie du patrimoine et de l'identité de la Gaume, reconnue pour l'excellente qualité de ses fruits et ce notamment grâce à son climat favorable. La biodiversité hébergée au sein de ces arbres et vergers est extrêmement importante et les espèces cibles de ce projet sont les chiroptères, ainsi que la Chevêche d'Athéna, emblématiques de ces milieux particuliers.

Les saules anciennement menés en têtards n'ont pour la plupart plus été entretenus depuis de nombreuses années : entraînés par le poids de branches trop lourdes, ces arbres s'ouvrent et finissent par mourir par manque d'entretien.

Ces vieux vergers et ces saules âgés disparaissent faute d'un entretien régulier, menaçant toute la faune associée à ces biotopes particulièrement riches. Près de 90% des vergers présents au milieu du XXème siècle ont disparu.

Parallèlement à ces actions de restauration, des actions de promotion de plantation de ligneux sous toutes leurs formes (vergers, haies, arbres isolés, etc.) sont menées depuis 2013 par le Parc naturel de Gaume (GAL CUESTAS avant sa reconnaissance en tant que Parc naturel de Gaume).

Ce projet se mène dans la continuité des actions engagées précédemment et est en cohérence avec la stratégie « Yes We Plant » de la Région wallonne et assure la continuité du projet de restauration d'arbres âgés commencé en 2024.

Cette fiche projet a deux objectifs :

Objectif 1 : Préserver et favoriser la biodiversité à travers la restauration d'arbres âgés (vieux vergers, saules têtards âgés) en vue de les prolonger le plus longtemps possible, eux et la riche biodiversité qui y est associée, ceci en y intégrant les aspects éducation et sensibilisation. Faire reconnaître la valeur intrinsèque des arbres âgés par les habitants et les responsables de tout niveau.

Objectif 2 : Revaloriser l'arbre paysan sous toutes ses formes en promouvant la plantation d'arbres jeunes : vergers, haies, arbres isolés en pâtures, arbres corniers, etc. Replanter des jeunes arbres permet sur un terme plus long de maintenir l'identité paysagère de la Gaume tout en valorisant les fruits produits en les écoulant dans les canaux de l'alimentation locale durable.

**Durée du projet : 10 ans - 2026 à 2036**

<b>Objectif 1 : Restaurer les arbres âgés : vieux vergers et saules têtards âgés</b>		
<b>Activités spécifiques 2026</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration de vieux vergers</li> <li>• Restauration de saules têtards âgés</li> <li>• Valoriser et faire reconnaître des arbres remarquables par la RW, les responsables et les habitants</li> <li>• Intégration de la prise en compte des arbres âgés dans la remise d'avis d'urbanisme</li> </ul>	Opérateur	PNDG
<b>Activités récurrentes</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration de vieux vergers</li> <li>• Restauration de saules têtards âgés</li> <li>• Valoriser et faire reconnaître des arbres remarquables</li> </ul>	Opérateur	PNDG
<b>Activités déjà réalisées</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration de vieux vergers</li> <li>• Restauration de saules têtards âgés</li> <li>• Valoriser et faire reconnaître des arbres remarquables</li> </ul>	Opérateur	PNDG

## Objectif 2 : Promotion et replantation d'arbres jeunes

Activités spécifiques 2026	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion de la plantation de jeunes fruitiers et de haies indigènes</li> <li>Conseils techniques pour la plantation de haies (projets particuliers, composition en espèces, accompagnement des communes, etc)</li> <li>Formations techniques sur la plantation de ligneux et l'entretien des jeunes vergers à destination du grand public, des équipes techniques des communes, des professionnels Parcs&amp; Jardins</li> <li>Formations ciblées sur les vergers palissés pour promouvoir une forme patrimoniale d'arbre fruitier</li> </ul>	Opérateur	PNDG
Activités récurrentes	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion de la plantation de jeunes fruitiers et de haies indigènes</li> <li>Conseils techniques pour la plantation de haies (projets particuliers, composition en espèces, accompagnement des communes, etc)</li> <li>Formations techniques sur la plantation de ligneux et l'entretien des jeunes vergers à destination du grand public, des équipes techniques des communes, des professionnels Parcs &amp; Jardins</li> <li>Formations ciblées sur les vergers palissés pour promouvoir une forme patrimoniale d'arbre fruitier</li> <li>Installation de nichoirs pour des espèces cibles, des aménagements favorables à la biodiversité</li> </ul>	Opérateur	PNDG
Activités déjà réalisées	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion de la plantation de jeunes fruitiers et de haies indigènes</li> <li>Conseils techniques pour la plantation de haies (projets particuliers, composition en espèces, accompagnement des communes, etc)</li> <li>Formations techniques sur la plantation de ligneux et l'entretien des jeunes vergers à destination du grand public, des équipes techniques des communes, des professionnels Parcs &amp; Jardins</li> <li>Formations ciblées sur les vergers palissés pour promouvoir une forme patrimoniale d'arbre fruitier</li> </ul>	Opérateur	PNDG

## Description des investissements programmés

- Restauration de vergers anciens (restauration et entretien des arbres âgés, replantation de jeunes fruitiers, protections des arbres, aménagements nature (placement nichoirs chevêche, tas de bois, tas de pierre, plantation de haies le cas échéant)
- Restauration de vieux saules menés en têtards, replantation d'arbres isolés en pâture,
- Réalisation et installation de nichoirs pour les espèces cibles (chevêche d'Athéna, chiroptères, gobe-mouche gris, etc)
- Réalisation de panneaux didactiques concernant les restaurations

## Spécificités opérationnelles des Parcs intégrées au projet

Objectif 1 : Restaurer arbres âgés et vieux vergers :

Objectif 2 : Promouvoir la replantation de jeunes arbres, de haies, etc. :

### **Innovation / expérimentation**

Le projet constitue une démarche innovante d'analyse et de gestion d'un réseau de vergers anciens, éléments essentiels de la trame verte en Gaume permettant la mobilité de certaines populations menacées par la fragmentation des habitats.

Cette démarche constitue un modèle reproductible pour d'autres Parcs naturels confrontés à la perte d'éléments identitaires du paysage.

### **Collaboration**

- Le projet repose sur un travail étroit entre :
- Le Parc naturel de Gaume, en tant qu'opérateur technique et coordinateur ;
- Les propriétaires privés, pour la mise en place de mesures de gestion ;
- Le DNF
- Les communes du PNDG
- Les associations de préservation de la nature telles qu'Aves Lorraine pour le suivi des populations de chevêches d'Athéna
- Diverses structures et associations telles que : DCENN, Natagriwal, CRSC, Diversifruits, ....

### **Synergie avec les ODR**

Le projet s'inscrit dans la dynamique des Opérations de Développement Rural, en apportant aux communes des informations essentielles pour identifier des sites à potentiel écologique pouvant être valorisés ou protégés dans le cadre des projets communaux

## Moyens mobilisés :

<b>Budget annuel 2026</b>			
Type de frais	Montant en €	Subvention organique régionale	Autres sources de financement
Frais de personnel (M. Rechul)	7.000€	100% Biodiversité	
Frais de fonctionnement	1.050€	100% Biodiversité	
Frais d'investissement	22.000€	100% Biodiversité	
<b>Budget global</b>	<b>30.050€</b>		
		<b>Budget subvention PN Biodiversité</b>	<b>30.050€</b>

### Ressources humaines liées au projet

0.1 ETP - Marina RECHUL, Chargée de mission Biodiversité

### Éventuels partenaires impliqués dans le projet

- DCENN ;
- DNF ;
- Natagriwal ;
- CRSC ;
- Natagora ;
- Diversifruits ;
- Communes.

## Indicateurs de réalisation 2026

Intitulé des indicateurs	Valeur cible
<b>Objectif 1 : Restaurer les arbres âgés : vieux vergers et saules têtards âgés</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions de restaurations</li> <li>• Nombre de remise d'avis d'urbanisme où l'on a intégré la prise en compte d'arbres âgés</li> <li>• Nombre d'actions de sensibilisation du grand public et des communes du PNDG à la sauvegarde des arbres patrimoniaux âgés lors d'1 manifestation publique.</li> <li>• Nombre de nichoirs ciblés installés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 4 actions de restauration</li> <li>• 3 avis remis</li> <li>• 3 actions de sensibilisation</li> <li>• 20 nichoirs installés</li> </ul>
<b>Objectif 2 : Mettre en oeuvre des mesures favorables</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions de plantation de jeunes arbres</li> <li>• Nombre d'actions de plantation de haies</li> <li>• Nombre de formations techniques organisées</li> <li>• Nombre de conseils en matière de vergers et de haies indigènes</li> <li>• Nombre de remise d'avis d'urbanisme où l'on demande la plantation de ligneux (haies, arbres, etc)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 actions de plantation d'arbres</li> <li>• 10 actions de plantation de haies</li> <li>• 5 formations</li> <li>• 10 projets de haies et de vergers accompagnés</li> <li>• 3 remises d'avis préconisant la plantation de ligneux</li> </ul>

## indicateurs de résultat 2026

### Objectif 1 : Restaurer les arbres âgés : vieux vergers et saules têtards âgés

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de fruitiers âgés restaurés</li> <li>• Nombre de saules âgés restaurés</li> <li>• Nombre d'arbres âgés maintenus via les remises d'avis</li> <li>• Nombre de personnes sensibilisées</li> <li>• Nombre de nichoirs occupés par des espèces cibles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 60 fruitiers âgés</li> <li>• 15 saules âgés restaurés</li> <li>• 3 arbres maintenus</li> <li>• 100 personnes</li> <li>• 3 nichoirs occupés</li> </ul> |
|--|--|

### Objectif 2 : Mettre en oeuvre des mesures favorables

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de jeunes fruitiers plantés via la promotion</li> <li>• Nombre de jeunes saules plantés</li> <li>• Nombre de mètres de haies plantées via la promotion</li> <li>• Nombre de planteurs formés</li> <li>• Nombre de vergers et de haies plantées après demande d'accompagnement</li> <li>• Nombre d'arbres et de mètres de haies plantées sur base de l'avis remis</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• 200 jeunes fruitiers</li> <li>• 25 jeunes saules</li> <li>• 500 mètres de haies</li> <li>• 100 planteurs</li> <li>• 10 vergers et 300 mètres de haie</li> <li>• 10 arbres et 200 mètres de haie plantées</li> </ul> |
|---|--|

## Évaluation programmée

Rapport d'activités fin 2026 ;  
COMAC courant 2027.

**Intitulé du projet**

Carrières : inventaires biologiques et restauration des habitats

**N° de FP**

2026-4

**Type de FP**

FP1

**Contribution et cohérence :****Contribution aux objectifs du Plan de gestion**Axe 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

## 1. ACCUEILLIR ET RESTAURER LA BIODIVERSITE

1.1 Restaurer et gérer les biotopes pour l'augmentation de la biodiversité en y ajoutant l'aspect «éducation» et «sensibilisation».

## 1.2 Observer et opérer un suivi du milieu naturel

## 2 SENSIBILISER LA POPULATION A LA BIODIVERSITE

2.1 Promouvoir et coordonner les outils de gestion communaux favorables à la biodiversité

2.2 Faire (re)découvrir les balades nature

Axe 2: Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

## 1. FAVORISER UN AMENAGEMENT ET UN URBANISME DURABLES :

1. Promouvoir une réflexion et une coordination supra-communale en aménagement du territoire et politique du logement ; Réfléchir à la mise en place d'un urbanisme durable

Dans le cadre des nouveaux objectifs globaux qui structurent la stratégie des Parcs naturels, le projet répond à :

**1. « Préserver, restaurer et valoriser les milieux naturels et la biodiversité » ;**

**7. « Préserver et valoriser la qualité et la diversité des paysages » ;**

**8. « Orienter les projets d'aménagement du territoire dans une perspective d'optimisation spatiale, de maîtrise de la mobilité et de gestion qualitative du cadre de vie ».**

### Lien avec les orientations stratégiques régionales

Ce projet s'inscrit dans plusieurs stratégies, notamment :

- Biodiversité 360° en contribuant à la connaissance, à la protection et à la restauration de la biodiversité en Wallonie. L'inventaire et la gestion des carrières permettent de préserver des habitats pionniers et des espèces patrimoniales menacées, tout en favorisant la mise en réseau écologique. En intégrant les acteurs locaux et les exploitants encore actifs, le projet soutient l'approche participative et territoriale de la stratégie, conciliant conservation de la biodiversité et activités humaines.
- Réseau Natura 2000 en contribuant à la préservation et à la restauration d'habitats naturels d'intérêt communautaire et au maintien des espèces protégées. L'inventaire des carrières et la gestion de ces habitats pionniers favorisent le maintien ou le rétablissement d'un état de conservation favorable, conformément aux objectifs de la stratégie.
- Le projet LIFE IN QUARRIES (<https://www.lifeinquarries.eu/>) a réalisé nombre d'aménagements dans la carrière Lannoë à Châtillon en faveur d'espèces cibles telles que l'Hirondelle de rivage, le Lézard des souches et des murailles, l'Alyte, les Characées, etc.

### Lien avec les plans et programmes en vigueur localement

- Anciens PCDN locaux en fonction des communes où les plantations / restaurations se font
- Anciens projets BiodiverCité

## Description :

### Description du projet

La Gaume est traversée de part et d'autre de son territoire par une bande de sable qui bénéficie à différentes espèces cibles aussi bien d'un point de vue floristique, entomologique, herpétologique, ornithologie que chiroptérologique. Cette bande de sable a généré une certaine activité extractive ce qui a profité ou qui profite encore à plusieurs espèces rares et protégées en Wallonie. C'est le cas, entre autres, de l'Hirondelle de rivage bien présente dans la carrière de Châtillon sur la commune de Saint-Léger. Mais aussi des Lézards des souches et des murailles, des Crapauds accoucheur et calamite ou d'algues typiques de milieux pauvres comme les characées. Seulement, nous n'avons aucune idée de ce que cela représente en superficie, dans quel état de conservation sont ces sites et de quelle façon ils pourraient être gérés. On sait seulement que certains sites ont subi ou subissent encore des perturbations générées par l'activité extractive. Le caractère temporaire de ces sites offre des habitats accueillant une riche biodiversité particulièrement des espèces pionnières. Mais la plupart des carrières aujourd'hui ont cessé leurs activités - J3.3 Carrières et sablières abandonnées - et ne profitent plus d'aucune gestion, cela a pour conséquence une fermeture du milieu au détriment des espèces présentes. D'autre part, il est envisageable de démarcher les carrières toujours en activités - J3.2 Carrières et sablières en activités - pour mettre en place un réseau d'habitat temporaire.

#### Cette fiche projet a deux objectifs :

**Objectif 1 - Inventorier les carrières :** vise à identifier, localiser et caractériser l'ensemble des carrières et sablières, actives ou abandonnées, situées sur la bande sableuse traversant la Gaume. Cet inventaire constitue la base indispensable pour évaluer leur intérêt écologique actuel et leur potentiel de gestion en faveur des espèces pionnières et spécialisées de ces milieux sableux.

Cet inventaire permettra de disposer d'une vision globale et précise des carrières de Gaume, d'identifier les sites à enjeux prioritaires et de définir une stratégie d'action cohérente pour la conservation de ces habitats et des espèces qui y sont liées.

**Objectif 2 - Restauration des habitats :** consiste à restaurer, améliorer et maintenir la valeur écologique des carrières identifiées lors de l'inventaire. Il vise à favoriser la présence d'espèces protégées ou d'intérêt communautaire spécialisées de ces milieux.

Grâce à la mise en valeur biologique, les carrières de Gaume pourront redevenir ou rester des réservoirs de biodiversité, accueillant des espèces rares et menacées dépendantes des milieux ouverts et instables. Cet objectif permettra également de créer un réseau fonctionnel d'habitats temporaires, garantissant la pérennité des populations d'espèces à l'échelle du territoire.

**Durée du projet : 10 ans - 2026 à 2036**

### Objectif 1 : Inventorier les carrières

Activités spécifiques 2026	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>Localiser les sites sur base des données existantes ;</li> <li>Vérifier les données sur le terrain pour recenser toutes les carrières existantes ;</li> <li>Cartographier les carrières qui ne sont plus en activités et les carrières en activités ;</li> <li>Caractériser l'état actuel des sites ;</li> <li>Réaliser un inventaire « botanique » ;</li> <li>Réaliser un inventaire « herpétologie » ;</li> <li>Réaliser un inventaire « hyménoptère » ;</li> <li>Réaliser un inventaire « chiroptère » ;</li> <li>Réaliser un inventaire « ornithologie ».</li> </ul>	Opérateur	PNDG
Activités récurrentes	Intervention du parc	Territoire concerné
Activités déjà réalisées	Intervention du parc	Territoire concerné

### Objectif 2 : restauration des habitats

Activités spécifiques 2026	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser le potentiel de gestion en déterminant les sites qui pourraient bénéficier d'actions de restauration ou de gestion ;</li> <li>Démarcher les propriétaires afin de mettre en œuvre des projets de restauration ou des plans de gestion.</li> </ul>	Opérateur	PNDG
Activités récurrentes	Intervention du parc	Territoire concerné
Activités déjà réalisées	Intervention du parc	Territoire concerné

## Description des investissements programmés

- Matériel d'inventaire : Longue-vue avec trépied, enregistreurs

## Spécificités opérationnelles des Parcs intégrées au projet

### Innovation / expérimentation

Le projet constitue une démarche innovante d'analyse et de gestion d'un réseau de carrières et sablières, milieux temporaires ou semi-naturels dont la dynamique écologique est encore mal connue en Gaume. L'approche intégrée — combinant analyse cartographique, vérification de terrain, et une série d'inventaires spécialisés (botanique, herpétologie, hyménoptères, chiroptères, ornithologie) — permet de tester de nouvelles méthodes de caractérisation écologique à l'échelle d'un territoire entier. Le projet expérimente également la mise en place d'un réseau d'habitats pionniers dans les carrières encore en activité, en concertation avec les exploitants, afin de maintenir des mosaïques d'habitats favorables aux espèces rares et protégées.

Cette démarche constitue un modèle reproductible pour d'autres Parcs naturels confrontés à la problématique des sites post-extractifs en voie de fermeture ou d'abandon.

### Coopération européenne

Même si le projet ne s'inscrit pas directement dans un programme européen identifié, il contribue à soutenir les orientations européennes en matière de préservation des habitats prioritaires, notamment via la Stratégie européenne pour la biodiversité et la Directive Habitats, plusieurs espèces inventoriées étant d'intérêt communautaire.

En outre, la présence de certains taxons (ex. characées, amphibiens pionniers, chiroptères) concernés par des programmes de conservation transnationaux implique une cohérence avec les démarches européennes de suivi et de gestion des habitats pionniers et sablo-limoneux.

Le projet prolonge directement les enseignements du LIFE in Quarries en appliquant le concept de biodiversité dynamique à la bande sableuse de Gaume. Il complète le LIFE en intégrant les carrières abandonnées, en tenant compte des spécificités locales et en visant la création d'un réseau fonctionnel d'habitats temporaires pour les espèces pionnières.

### Collaboration

Le projet repose sur un travail étroit entre :

- Le Parc naturel de Gaume, en tant qu'opérateur scientifique et coordinateur ;
- Les pouvoirs locaux, gestionnaires de terrain et relais administratifs ;
- Les propriétaires privés et exploitants des carrières, parties prenantes essentielles pour l'accès aux sites et l'éventuelle mise en place de mesures de gestion ;

Cette collaboration multi-acteurs permet de partager les données, mutualiser les observations et construire des diagnostics écologiques communs.

Elle crée également les conditions pour une concertation durable sur la valorisation biologique des carrières, qu'elles soient actives ou à l'abandon, afin d'assurer une gestion compatible avec les besoins des espèces pionnières.

### Synergie avec les ODR

Le projet s'inscrit dans la dynamique des Opérations de Développement Rural, en apportant aux communes des informations essentielles pour :

- Intégrer les enjeux de biodiversité dans la planification territoriale (RGBSR locaux, Schéma de développement territorial) ;
- Identifier des sites à potentiel écologique pouvant être valorisés ou protégés dans le cadre des projets communaux ;
- Mieux articuler les actions de protection et restauration de la nature avec les objectifs de développement rural durable.

Les inventaires fournis par ce projet deviennent ainsi des outils d'aide à la décision pour les ODR et renforcent la cohérence des politiques locales d'aménagement du territoire.

### Moyens mobilisés :

#### Budget annuel 2026

Type de frais	Montant en €	Subvention organique régionale	Autres sources de financement
Frais de personnel	7.000€	100% Biodiversité	
Frais de fonctionnement	1.050€	100% Biodiversité	
Frais d'investissement	5.000€	100% Biodiversité	
<b>Budget global</b>	<b>13.050€</b>		
	<b>Budget subvention PN Biodiversité</b>	<b>13.050€</b>	

#### Ressources humaines liées au projet

0.1 ETP - Marina RECHUL, Chargée de mission Biodiversité

### Éventuels partenaires impliqués dans le projet

- Propriétaires des carrières ;
- Communes.

### Indicateurs de réalisation 2026

Intitulé des indicateurs	Valeur cible
<b>Objectif 1 : Inventorier les carrières</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de carrières identifiées ;</li> <li>• Nombre de carrières visitées ;</li> <li>• Pourcentage des carrières inventoriées par rapport au total identifié ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 25 carrières</li> <li>• 5 visites</li> <li>• 4 %</li> </ul>
<b>Objectif 2 : Mettre en valeur biologique les sites</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de propriétaires démarchés pour la mise en œuvre d'un Plan de gestion ou d'un projet de restauration.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 propriétaires</li> </ul>

### indicateurs de résultat 2026

<b>Objectif 1 : Inventorier les carrières</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de carrières présentant un potentiel de gestion ou restauration :</li> <li>• Nombre de sites où la présence d'espèces protégées ou d'intérêt communautaire sont présentes ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2</li> <li>• 2</li> </ul>
<b>Objectif 2 : Mettre en valeur biologique les sites</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de propriétaire acceptant les mises en œuvre éventuelles d'un Plan de gestion ou d'un projet de restauration ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1</li> </ul>

### Évaluation programmée

Rapport d'activités fin 2026 ;  
COMAC courant 2027.

**Intitulé du projet**

Soutien technique aux politiques de développement territoriale des communes du Parc naturel

**N° de FP**

2026-5

**Type de FP**

FP1

**Contribution et cohérence :****Contribution aux objectifs du Plan de gestion**Axe 1 : Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel

1. Accueillir et restaurer la biodiversité
  - 1.2 Restaurer et gérer les biotopes pour l'augmentation de la biodiversité en y ajoutant l'aspect « éducation » et « sensibilisation »
2. Sensibiliser la population à la biodiversité
  - 2.1 Sensibiliser le citoyen à la « nature ordinaire »
  - 2.2 Promouvoir et coordonner les outils de gestion communaux favorables à la biodiversité

Axe 2 : Patrimoine bâti, paysage et aménagement du territoire

3. Favoriser un aménagement et un urbanisme durables
  - 3.1 Promouvoir une réflexion et une coordination supra-communale en aménagement du territoire et politique du logement ; Réfléchir à la mise en place d'un urbanisme durable

Axe 5 : Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie :

1. Inciter au développement des énergies renouvelables ;
2. Approfondir le cadastre sur la consommation et la production d'énergie renouvelable ;
3. Organiser des formations à l'utilisation rationnelle de l'énergie ;
4. Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement

Dans le cadre des nouveaux objectifs globaux qui structurent la stratégie des Parcs naturels, le projet répond à :

- 1. « Préserver, restaurer et valoriser les milieux naturels et la biodiversité »**
- 3. « Soutenir une gestion durable des ressources sylvicoles et naturelles »**
- 6. « Créer du lien et mobiliser les forces vives et les habitants autour d'une identité et d'un projet de territoire partagés », « Préserver et valoriser la qualité et la diversité des paysages »**
- 8. « Orienter les projets d'aménagement du territoire dans une perspective d'optimisation spatiale, de maîtrise de la mobilité et de gestion qualitative du cadre de vie »**
- 9. « Contribuer à la transition énergétique »**

## Lien avec les orientations stratégiques régionales

### Objectif 1 : Renforcer la protection de la biodiversité

Ce projet s'inscrit notamment dans la stratégie Biodiversité 360° en :

- En intégrant la biodiversité dans les logiques de développement et les activités économiques ;
- En favorisant une utilisation durable de la biodiversité ;
- En valorisant la biodiversité et en mobilisant l'ensemble des acteurs de la société en sa faveur ;
- En déployant des actions au niveau local et en rayonnant à l'international ;
- En connaissant la biodiversité et en encadrant les activités sur le terrain.

### Objectif 2 : Concevoir un aménagement du territoire plus résilient

#### 1. Schéma de développement territorial

### Objectif 3 : Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie

- Le **Plan Air Climat Energie de la Wallonie** prévoit de "soutenir la politique énergie climat". Plus précisément :
  - Soutenir les territoires communaux et supra-communaux dans leurs efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre, qu'elles soient liées aux collectivités, entreprises ou citoyens ;
  - Assurer la prise en compte transversale de l'enjeu climatique dans les politiques communales ;
  - Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'actions co-construites avec une diversité d'acteurs du territoire (entreprises, citoyens, collectivités, etc.) à l'échelle communale et/ou supra-communale ;
  - Encourager les pouvoirs locaux à accompagner le changement sociétal par l'intégration d'actions d'exemplarité des pouvoirs publics et de soutien à la population sur des transformations profondes de comportements collectifs et individuels.

## Lien avec les plans et programmes en vigueur localement

Le projet s'inscrit dans plusieurs objectifs des principaux plans et programmes locaux, notamment :

### **Objectif 1 : Renforcer la protection de la biodiversité**

- Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) en contribuant à la connaissance, à la préservation et à la valorisation des milieux naturels communaux ;
- **Réseau Natura 2000** en mettant en œuvre les plans de gestion qui visent la préservation et la restauration d'habitats naturels d'intérêt communautaire et le maintien des espèces protégées.

### **Objectif 2 : Concevoir un aménagement du territoire plus résilient**

- Les documents de planification territoriale (**SDC, GRU, GCU, RGBSR** locaux, etc.) qui visent une gestion plus économe de l'espace, la réduction de l'artificialisation des sols et la prise en compte des risques (inondations, sécheresses, glissements...).
- Les plans de gestion des risques d'inondation (**PGRI**), plans climat-air-énergie territoriaux, ainsi que les programmes régionaux d'adaptation au changement climatique.
- Le renouvellement du **Plan de gestion du PNDG** pour la période 2027-2036

### **Objectif 3 : Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie**

Des Plans d'Action pour l'Énergie Durable et le Climat (**PAEDC / PCAET / Plan Climat communal**), ainsi que des autres démarches locales d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable.

## Description :

### Description du projet

Les pouvoirs locaux sont en première ligne en ce qui concerne l'aménagement du territoire, la préservation de la biodiversité et la politique énergétique. Le Parc naturel est régulièrement sollicité par les communes de son territoire pour des conseils, des accompagnements et des collaborations afin de mettre en œuvre des actions concrètes. Cette fiche permet de systématiser notre accompagnement et nos interventions en fonction des besoins locaux et des priorités régionales et européennes. Elle permet également de favoriser les échanges entre les communes et faire « Projet de Territoire ». L'intervention du PNDG est d'autant plus importante pour les communes que les aides et les subsides liés aux PCDN locaux et aux projets BiodiverCité n'existent plus.

Cette fiche projet à trois objectifs :

**Objectif 1 - Renforcer la protection de la biodiversité** : vise à soutenir les communes dans la préservation et la restauration des habitats naturels, en intégrant la biodiversité dans les décisions d'aménagement et en menant des actions concrètes sur le terrain (restauration, gestion, mares, corridors écologiques...).

**Objectif 2 - Concevoir un aménagement du territoire plus résilient** : vise à accompagner les communes dans une planification durable du territoire, favorisant la continuité écologique, la gestion de l'eau et la résilience face aux changements climatiques et à l'urbanisation. Le renouvellement du Plan de gestion du PNDG 2027-2036 se fait dans ce cadre puisqu'il s'agit d'une co-construction d'un projet de territoire avec les 10 communes du PNDG (à périmètre étendu).

**Objectif 3 - Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie** : consiste à encourager et soutenir le développement de projets énergétiques durables et innovants, conciliant performance énergétique, énergies renouvelables et préservation de la biodiversité et du patrimoine, tout en mobilisant les financements disponibles.

**Durée du projet** : 10 ans - 2024 à 2036

<b>Objectif 1 : Renforcer la protection de la biodiversité</b>		
<b>Activités spécifiques 2026</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Aider pour la mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000 : sollicitation des communes pour la mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000 sur les terrains communaux, notamment via l'intervention 355</li> </ul>	Opérateur	PNDG
<b>Activités récurrentes</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir un appui technique à la communication des communes vers le citoyen en matière de gestion différenciée (gestion écologique des cimetières, gestion de prés de fauche, installation et entretien des prairies fleuries, mise en place d'un fleurissement urbain durable, gestion des EEE, plantation et entretien de vergers, etc.) ;</li> <li>Proposer des formations en lien avec les thématiques développées dans notre projet de territoire (Cycle Bâti, cimetière vivant, EEE, plantation et entretien d'arbres fruitiers, plantation et entretien de haies, etc.) à destination de différents publics ;</li> <li>Organiser des activités de sensibilisation (conférences, animations, balades, séances d'information, etc.) ;</li> <li>Accompagner les communes dans le cadre d'appels à projets (ex : le droit de tirage plantation de ligneux, droit de tirage végétalisation, intervention 355, etc.) ;</li> </ul>	Opérateur	PNDG
<b>Activités déjà réalisées</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Fournir un appui technique à la communication des communes vers le citoyen en matière de gestion différenciée (gestion écologique des cimetières, gestion de prés de fauche, installation et entretien des prairies fleuries, mise en place d'un fleurissement urbain durable, gestion des EEE, plantation et entretien de vergers, etc.) ;</li> <li>Proposer des formations en lien avec les thématiques développées dans notre projet de territoire (Cycle Bâti, cimetière vivant, EEE, plantation et entretien d'arbres fruitiers, plantation et entretien de haies, etc.) à destination de différents publics ;</li> <li>Organiser des activités de sensibilisation (conférences, animations, balades, séances d'information, etc.) ;</li> <li>Accompagner les communes dans le cadre d'appels à projets (ex : le droit de tirage plantation de ligneux, droit de tirage végétalisation, intervention 355, etc.) ;</li> </ul>	Opérateur	PNDG

## Objectif 2 : Concevoir un aménagement du territoire plus résilient

Activités spécifiques 2026	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir un appui technique à la mise en œuvre du schéma de développement communal (SDC) notamment pour les éléments de la biodiversité (charte de bonnes pratiques « Commune Biodiversité admise ») et afin de définir les zones disponibles à l'urbanisation raisonnée ainsi que les zones propices à la densification</li> <li>• Organiser un cycle de 4 formations sur le patrimoine bâti traditionnel Gaumais ;</li> <li>• Élaboration d'un baromètre citoyen de la coopération transfrontalière (Trésor)</li> <li>• Co-construction du nouveau Plan de gestion du PNDG</li> <li>• Co-construction d'une gouvernance transfrontalière durable (Trésor)</li> </ul>	Opérateur	PNDG
Activités récurrentes	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remettre des avis permis d'urbanisme</li> <li>• Organiser des activités de sensibilisation (conférences, animations, balades, séances d'information, etc.) ;</li> <li>• Aménager des infrastructures bâties pour accueillir des espèces anthropophiles dans ces infrastructures humaines ;</li> <li>• Co-construction du nouveau Plan de gestion du PNDG</li> </ul>	Opérateur	PNDG
Activités déjà réalisées	Intervention du parc	Territoire concerné
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remettre des avis permis d'urbanisme</li> <li>• Organiser des activités de sensibilisation (conférences, animations, balades, séances d'information, etc.) ;</li> <li>• Aménager des infrastructures bâties pour accueillir des espèces anthropophiles dans ces infrastructures humaines ;</li> <li>• Démarrage de la co-construction du nouveau Plan de gestion du PNDG (depuis 2024)</li> </ul>	Opérateur	PNDG

<b>Objectif 3 : Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie</b>		
<b>Activités spécifiques 2026</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Finalisation du projet de stratégie immobilière globale à long terme (SIGLT) pour les communes via audits énergétiques, études de préfaisabilité et plans d'action et d'investissement.</li> </ul>	Opérateur	PNDG
<b>Activités récurrentes</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Animation et formation des agents communaux Pollec ;</li> <li>Transition en cas de départ d'un agent communal afin que son travail ne soit pas perdu par son successeur ;</li> <li>Participation au recrutement des agents communaux à la demande ;</li> <li>Entretien individuel annuel avec chaque agent POLLEC pour faire le point sur ses avancées, répondre à ses questions, réfléchir ensemble à ce qui coince, planifier et prioriser son travail.</li> <li>Maintien de la dynamique POLLEC sur le territoire ;</li> <li>Accueil et formation des nouveaux agents POLLEC et intégration sur les différentes plateformes ;</li> <li>Partage des communications énergie climat des communes et mise en avant de leurs succès dans ce domaine ;</li> <li>Animation et maintien d'une plateforme d'échange en ligne avec les agents communaux du territoire, mais aussi avec tous les agents POLLEC de la Wallonie ;</li> <li>Rôle d'intermédiaire entre les communes et la cellule POLLEC du SPW ;</li> <li>Collaboration avec les autres structures supra-communales POLLEC afin de créer des solutions ensemble pour les besoins des communes communs à l'ensemble de la Wallonie ;</li> <li>Réponses aux questions des communes ;</li> <li>Accompagnement des agents POLLEC à la mise en place et/ou au maintien de leur comité de pilotage ;</li> <li>Aide à l'utilisation de l'outil GEPP développé par la province pour la comptabilité énergétique des parcs de bâtiments communaux ;</li> </ul>	Opérateur	PNDG
<b>Activités déjà réalisées</b>	<b>Intervention du parc</b>	<b>Territoire concerné</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Équipement des bâtiments communaux avec des compteurs énergétiques</li> <li>Mise en place d'une plateforme Énergies pour le séchage et stockage des plaquettes bois communales</li> <li>Rédaction d'un canevas de PAEDC en collaboration avec la province de Luxembourg pour que les communes n'aient plus qu'à compléter les parties spécifiques à leur territoire.</li> </ul>	Opérateur	PNDG

## Description des investissements programmés

- Compteurs d'énergie thermique, audits énergétiques, études de pré faisabilité SER et plans d'action et d'investissement pour la rénovation des parcs de bâtiments communaux.

## Spécificités opérationnelles des Parcs intégrées au projet

### Innovation / expérimentation

Le projet contribue à expérimenter de nouveaux modes de gestion de l'espace rural, fondés sur :

- La mise en œuvre pilote des plans de gestion Natura 2000 au niveau communal, avec un appui opérationnel direct du Parc ;
- L'adoption de méthodes de gestion différenciée dans les cimetières, espaces verts et zones urbanisées ;
- L'intégration expérimentale des objectifs « Commune biodiversité admise » dans les SDC lors de leurs révisions ;
- Le développement progressif d'outils et démarches énergétiques partagées (cadastre simplifié, accompagnement POLLEC, participation citoyenne).
- La mise en réseau des agents communaux concernés par la thématique énergie-climat qui a permis une montée en compétence accélérée de ces agents et une entraide réduisant significativement le temps de travail individuel (par exemple avec le partage de cahiers des charges pour les marchés publics).

### Coopération européenne

Même si le projet est principalement ancré à l'échelle locale, il s'inscrit dans un contexte favorable à la mobilisation de programmes européens liés à la biodiversité, à la transition énergétique et à la planification territoriale durable. L'accompagnement des communes aux appels à projets (plantations, nature en ville, gestion d'espèces, rénovation énergétique) crée un levier pour capter des financements européens et favoriser la mise en œuvre locale des objectifs du Green Deal, de la Stratégie européenne pour la biodiversité 2030 et du Pacte européen pour l'énergie et le climat. POLLEC étant directement lié à l'engagement des communes dans la convention des Maires, initiative européenne, la coopération européenne est plus évidente dans le domaine de l'énergie et du climat. En effet, les communes en tant que signataires et le PNDG en tant que supporter de la Convention des Maires doivent remettre des rapports sur le monitoring des plans d'action et ont accès à des événements d'échange et de formation et de l'apprentissage par les pairs au niveau européen.

Par ailleurs, à travers « Trésor », le projet vise à développer une stratégie de coopération transfrontalière opérationnelle durable pour répondre aux fragilités rurales d'un bassin de vie franco-belge isolé. Ceci permettra aux élus de définir un plan d'actions opérationnelles et de pérenniser une gouvernance adaptée pour soutenir durablement le développement de cet espace rural affaibli.

### **Collaboration**

Le projet renforce les collaborations entre communes et structures accompagnantes via des échanges de pratiques, des retours d'expériences sur les plans de gestion différenciée, les SDC, le renouvellement du Plan de gestion du PNDG ou les démarches de transition énergétique. Il s'intègre également dans une coopération transfrontalière naturelle avec les territoires frontaliers français et luxembourgeois, qui partagent les mêmes enjeux (déclin de la biodiversité, gestion paysagère, urbanisation, rénovation énergétique). Cette proximité permet d'alimenter le projet en bonnes pratiques issues d'initiatives voisines et d'en faire un support de dialogue interterritorial.

### **Synergie avec les ODR**

Le projet contribue à créer des synergies avec les Opérations de Développement Rural (ODR) en cours sur le territoire, notamment en appuyant les communes dans l'intégration de la biodiversité, du paysage et de l'énergie dans leurs projets de développement. Les actions du Parc (formations, conseils techniques, accompagnement aux plantations, sensibilisation, avis urbanisme, intégration des membres de la CLDR dans les comités de pilotage PAEDC) renforcent la cohérence des projets ODR en leur apportant une vision environnementale structurante et en évitant la dispersion des initiatives. Le Parc agit ainsi comme un catalyseur permettant d'harmoniser les projets communaux avec les objectifs de développement durable portés par les ODR.

**Moyens mobilisés :**

<b>Budget annuel 2026</b>			
Type de frais	Montant en €	Subvention organique régionale	Autres sources de financement
Frais de personnel (M. Rechul)	17.500€	100% Biodiversité	
Frais de personnel (H. Lambert)	21.000€	50% DR	50% ATLPE
Frais de personnel (M. Litaert)	70.000€	0%	75 % Pollec 20% Communes 5% PNDG
Frais de personnel (A. Léger)	75.000€	33% Biodiversité 33% DR 33% ATLPE	
Frais de personnel (C. Maury)	17.600€	20% DR	80% Interreg
Frais de fonctionnement (15% des frais de personnel)	30.165€	47% Biodiversité 47% DR	6% Interreg
Frais d'investissement	753.860€	0%	80% Pollec 20% Communes
<b>Budget global</b>	<b>985.125€</b>		
		<b>Budget subvention PN Biodiversité</b>	<b>56.667€</b>
		<b>Budget subvention PN Développement rural</b>	<b>53.198€</b>

**Ressources humaines liées au projet**

0,25 ETP Marina Rechul, Chargée de mission Biodiversité  
 0,3 ETP Hélène Lambert, Chargée de mission Aménagement du territoire  
 0,8 ETP Marie Lietaert, Chargée de mission Energie  
 0,25 ETP Cyril Maury, Chargé de mission Trésor  
 0.83 ETP Anne Léger, Chargée de mission Projet de Territoire

## Éventuels partenaires impliqués dans le projet

- Communes (agents POLLEC; CATU; conseillers en environnement, collèges communaux);
- DNF ;
- DEMNA ;
- Adalia ;
- Natagriwal ;
- Natagora ;
- Plecotus ;
- FRW ;
- Diversifruits ;
- CiEi ;
- Aves Lorraine
- FPNW
- Réseau des coordinateurs POLLEC territoriaux
- Cellule POLLEC du SPW.
- Conseil départemental de la Meuse (CD55)
- IDELUX
- Province du Luxembourg
- Département de Meurthe-et-Moselle (CD54)
- AGAPE
- Synergie Ardenne-Meuse
- PETR Pays de Verdun
- Région Grand Est
- MOT
- Département des Ardennes
- CC Terre Lorraine du Longuyonnais.

## Indicateurs de réalisation 2026

Intitulé des indicateurs	Valeur cible
<b>Objectif 1 : Renforcer la biodiversité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de communes contactées pour la mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000 ;</li> <li>• Réalisation de panneaux didactiques thématiques (gestion différenciée, etc.)</li> <li>• Nombre de formations organisées</li> <li>• Nombre d'activités de sensibilisation organisés</li> <li>• Nombre de communes accompagnées dans le cadre d'appels à projets le cas échéant</li> <li>• Nombre de communes contactant le PNDG pour un accompagnement personnalisé</li> <li>• Nombre de communes contactées pour l'élaboration d'une charte « Commune Biodiversité admise »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 communes</li> <li>• 5 réalisations</li> <li>• 5 formations</li> <li>• 5 activités</li> <li>• 5 communes</li> <li>• 6</li> <li>• 10</li> </ul>
<b>Objectif 2 : Concevoir un aménagement de territoire résilient</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de communes contactées pour la révision des SDC</li> <li>• Nombre de réunions réalisées au sein des communes pour la révision des SDC</li> <li>• Nombre de formations organisées</li> <li>• Nombre de communes participant à la co-construction du nouveau Plan de gestion</li> <li>• Nombre de documents pour le renouvellement du Plan de gestion (Plan de gestion, Extension du périmètre, Programme opérationnel)</li> <li>• Nombre de réunions plénières de présentation du nouveau Plan de gestion</li> <li>• Nombre de réunions de présentation du nouveau Plan de gestion aux communes (CCATM, CLDR, etc.)</li> <li>• Baromètre de la coopération transfrontalière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 communes</li> <li>• 1 réunion pour 5 communes</li> <li>• 5 formations</li> <li>• 10</li> <li>• 3 documents</li> <li>• 1 réunion plénière</li> <li>• 5 réunions de présentation</li> <li>• 1</li> </ul>
<b>Objectif 3 : Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de réunions organisées avec les agents POLLEC</li> <li>• Nombre de communes participants aux réunions</li> <li>• Nombre d'évènements communaux relayés</li> <li>• Nombre de réponses apportées aux questions sur la FAQ</li> <li>• Nombre d'entretiens individuels</li> <li>• Nombre d'audits énergétiques réalisés dans les bâtiments communaux</li> <li>• Nombre d'études de préfaisabilité SER réalisées pour les bâtiments communaux</li> <li>• Nombre de plans d'action et d'investissement réalisés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6</li> <li>• 8</li> <li>• 5</li> <li>• 30</li> <li>• 10</li> <li>• 90</li> <li>• 50</li> <li>• 9</li> </ul>

## indicateurs de résultat 2026

Intitulé des indicateurs	Valeur cible
<b>Objectif 1 : Renforcer la biodiversité</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre des communes participant à la mise en œuvre des plans de gestion de leurs sites Natura 2000 ;</li> <li>• Nombre de demandes d'intervention 355 introduites ;</li> <li>• Nombre de panneaux installés</li> <li>• Nombre de communes installant les panneaux</li> <li>• Nombre de commune ayant participés aux formations</li> <li>• Nombre total de participants aux formations</li> <li>• Nombre total de participants aux activités</li> <li>• Nombre de projets introduits dans le cadre d'appels à projets</li> <li>• Nombre de communes et d'élus participant à l'élaboration d'une charte « Commune Biodiversité admise »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 communes</li> <li>• 1 projet</li> <li>• 15 panneaux</li> <li>• 5 communes</li> <li>• 5 communes</li> <li>• 80 participants</li> <li>• 50 participants</li> <li>• 5 projets</li> <li>• 6 communes</li> </ul>
<b>Objectif 2 : Concevoir un aménagement de territoire résilient</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de communes participant à la révision de leur SDC</li> <li>• Nombre de commune ayant participés aux formations</li> <li>• Nombre total de participants aux formations</li> <li>• Nombres de remises d'avis de permis d'urbanisme</li> <li>• Nombre de personnes participant à la co-construction du Projet de Territoire 2027-2036 du PNDG</li> <li>• Nombre de documents pour le renouvellement du Plan de gestion et l'extension du périmètre du PNDG</li> <li>• Nombre de personnes participant à la relecture des 3 documents relatifs au renouvellement du Plan de gestion 2027-2036</li> <li>• Nombre de personnes participant à la réunion plénière de présentation du nouveau Plan de gestion du PNDG</li> <li>• Nombre de participants aux réunions de présentation du nouveau Plan de gestion du PNDG aux communes (CCATM, CLDR, etc)</li> <li>• Analyse croisée dynamique des territoires du bassin de vie franco-belge</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 5 communes</li> <li>• 5 communes</li> <li>• 80 participants</li> <li>• 30 remises d'avis axés sur la biodiversité</li> <li>• 80 personnes</li> <li>• 3 documents</li> <li>• 25 personnes</li> <li>• 60 personnes</li> <li>• 50 personnes</li> <li>• 1</li> </ul>
<b>Objectif 3 : Promouvoir des initiatives nouvelles en matière d'énergie</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'agents POLLEC communaux maintenus en poste après la fin du subside</li> <li>• Nombre de communes ayant réalisé les 6 actions de leur programme de travail avant la fin de l'année</li> <li>• Nombre de communes ayant rédigé un nouveau PAEDC visant 55% de réduction des émissions de GES d'ici 2030 et la neutralité carbone pour 2050 durant la période subsidiée</li> <li>• Nombre de conseils communaux validant le plan de stratégie immobilière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 7</li> <li>• 8</li> <li>• 8</li> <li>• 6</li> </ul>

## Évaluation programmée

Rapport d'activités fin 2026 ;  
COMAC courant 2027.  
2 COMAC Interreg "Trésor"







Le Parc Naturel de Gaume est soutenu financièrement par les communes de Aubange, Chiny, Etalle, Florenville, Habay, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton.

Le Parc Naturel de Gaume est soutenu financièrement par l'Europe - fonds européens agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales (LEADER).

Le Parc Naturel de Gaume est soutenu financièrement par la Wallonie.

Le Parc Naturel de Gaume est soutenu financièrement par POLLEC - Politique locale Énergie Climat

Le Parc Naturel de Gaume est soutenu financièrement par Interreg "France - Wallonie - Vaanderen" et Interreg "Grande Région"



Cofinancé par l'Union Européenne  
Kofinanziert von der Europäischen Union

